

L'élargissement du rôle de l'Etat marque en fait une forme spécifique d'imbrication des pouvoirs aux niveaux politiques, idéologiques et surtout économique, qui conduisent à resserrer les liens et à multiplier les structures communes ou de passage entre les directions des grandes entreprises toujours plus concentrées, les différents secteurs des classes dominantes.., et l'Etat. Ceci conduit à une situation dans laquelle, de plus en plus souvent, les contradictions, les carences, les conflits, qu'ils concernent les conditions de travail, les conditions de vie, les conditions de l'activité économique (des agriculteurs, par exemple), mettent en cause d'abord l'Etat et non plus comme jadis, différentes classes ou acteurs sociaux (patronat, propriété immobilière, maires, etc...).

#### Des implications de la croissance de l'Etat

Sur le plan des enjeux sur lesquels porte la recherche, on doit s'interroger sur les implications de ce phénomène sur au moins trois plans: la société civile, le système notabiliaire, la résistance à l'Etat.

#### Que reste-t-il de la société civile ?

Il est indéniable qu'en zone urbaine, comme en zone rurale les pratiques collectives de voisinage, de solidarité, de loisirs, etc., ont rapidement régressé dans les dernières décennies, alors même que des appareils liés à l'Etat tentaient de prendre leur place. Faut-il, pour autant, avancer une relation de cause à effet entre les deux phénomènes ? Seule une analyse faisant de l'Etat une force en soi, dotée d'un dynamisme propre, pourrait conduire à cette thèse. L'analyse de la formation sociale met en évidence que la croissance de l'Etat, tout comme la régression de la société civile, sont en fait les résultantes du processus de concentration des forces productives qui caractérise, dans la phase actuelle, le mode de production. L'Etat ne détruit pas la société civile, mais il est l'instrument du processus de concentration et de structuration de l'appareil productif. Cela ne veut pas dire non plus que l'Etat, en tant qu'acteur social,, n'a pas une efficacité propre, ce qui peut impliquer une propension de sa part à renforcer les tendances rendues socialement nécessaires par les conditions générales du mode de production. La crise du social conduit certains à poser la question de la disparition de la société civile. A la lumière de l'émergence de mouvements tels que ceux du type globalisant, on peut plutôt poser, tout au moins la possibilité que la crise actuelle soit génératrice d'une mutation du social, dont toutes les formes de résistance seraient au moins l'ébauche.

#### Que devient le système notabiliaire ?

La question du système notabiliaire est, elle aussi, posée. Celui-ci est-il devenu vétuste, inapte à jouer un rôle d'intermédiaire vis-à-vis d'un Etat qui prétendrait désormais intervenir directement sur la po-

pulation : les techniciens des différents services de l'Etat, les fonctionnaires d'EDF, les travailleurs sociaux, etc., ne réalisent-ils pas désormais des contacts avec les "usagers", ou les populations riveraines, en dehors des élus, des notables, etc.. ? Les analyses de Grémion montrent que les choses étaient plus complexes, même aux plus beaux jours de l'Etat gaulliste. Il apparaît que les mêmes conditions qui ont conduit à l'élargissement de l'Etat, à la crise de la société civile, ont placé le système notabiliaire dans une position difficile. Toutefois, si celui-ci apparaît en crise dans certaines régions, ou à certains moments, celle-ci ne permet pas de poser une fois pour toute sa vétusté, son inaptitude et, encore moins, sa disparition. Confronté à une transformation du tissu social, de l'appareil d'Etat, ce système n'a eu de cesse de chercher les formes de son renouvellement et de son adaptation.

Au travers de notre recherche et de travaux, tels que ceux de P. Grémion, de M. Marié et J. Viard, de R. Dulong (1) ... , se dessine une réalité qui montre qu'il existe encore, surtout en zone rurale, une fraction de notables "ancienne manière", qui se révèle effectivement peu apte à jouer un rôle réel vis-à-vis de l'Etat dont les méthodes, les procédures, les secteurs stratégiques leur échappent. Il existe aussi une autre fraction de notables qui, peu préparée aux restructurations sociales et aux mutations que connaissait l'Etat, a tenté de coller le plus possible aux transformations, notamment en répondant avec empressement aux tendances qui se manifestaient alors pour les transformer en quelque sorte, en rouages para-étatiques. Une fraction plus jeune s'est constituée à la même époque sur la base des nouvelles données, recherchant comme le montrent M. Marié, J. Viard et R. Dulong, dans des contextes différents, à se faire reconnaître surtout à partir de leur compétence dans les domaines qu'investit dorénavant l'Etat (gestion, aménagement, technicité, etc..). Enfin, une fraction semblable à la précédente découvre, au travers de la crise, des mobilisations sociales ... , la nécessité de redéfinir une position d'intermédiaire qui mêle à la fois, compétence, capacité d'accès à l'Etat, mais aussi jonction avec des structures sociales nouvelles, telles que les associations, mouvements ... et n'exclue pas a priori la possibilité d'assumer des conflits vis-à-vis de certains secteurs de l'Etat.

#### Une résistance à l'Etat qui ne passe pas par le mouvement ouvrier

Si le renforcement de l'imbrication des pouvoirs économiques, politiques, idéologiques, a donné lieu à une opposition du mouvement ouvrier, en revanche l'élargissement de son rôle dans la consommation collective, l'aménagement du territoire, etc., ne suscite de sa part aucune réaction. On peut même constater que, dans certains secteurs le mouvement ouvrier milite pour un renforcement du rôle de l'Etat. Aussi, durant deux décennies l'Etat peut-il réaliser ses programmes, ses infrastructures..., mettre en place l'ensemble des institutions liées à la reproduction sociale, sans qu'aucune résistance collective ne se manifeste.

La résistance ne va se formaliser et acquérir une dimension significative que dans le développement de la crise sociale. Au travers du mouvement de mai-juin 1968, le mouvement étudiant notamment va commencer d'explorer certains aspects de l'Etat, et de mettre en cause sa légitimité. Dans les années qui vont suivre ce sont surtout les secteurs de l'encadrement de la consommation collective et de la reproduction sociale qui vont voir s'exprimer une résistance. Toutefois, celle-ci entend se situer alors surtout vis-à-vis d'une remise en cause globale des rapports sociaux. Ce n'est qu'au milieu des années 70 qu'une résistance s'exprime spécifiquement au travers de mouvements tels que l'écologie, les nationalités .. etc., en terme d'enjeux entre l'Etat et la société civile.

Aussi tout en situant l'enjeu vis-à-vis de la croissance de l'Etat, et en produisant un intérêt général qui conteste spécifiquement sa légitimité à traiter notamment le domaine du social, de la consommation collective, etc., les mouvements d'opposition, pour apparaître, ne pouvaient pas se suffire du phénomène structurel, ils avaient besoin que se combine à celui-là les implications de la crise sociale et plus précisément que se pose pour différentes classes sociales, voire l'Etat lui-même dans une certaine mesure, la question de la légitimité.

#### 6.1.2. Un Etat moins homogène

Comme le soulignent des auteurs aussi différents que A. Touraine (2) et J.P. Delilez (3), à mesure que l'Etat a vu son rôle s'élargir, son homogénéité, son "unité" n'ont cessé de s'affaiblir. Pour A. Touraine, le phénomène tiendrait à une dissociation de plus en plus prononcée entre des secteurs qui doivent se spécialiser toujours davantage dans un rôle précis. Pour J.P. Delilez, c'est beaucoup plus la nécessité de construire des appareils complexes, dans lesquels une masse de travailleurs, toujours plus importante, allant du cadre à l'ouvrier en passant par une multitude d'employés plus ou moins qualifiés, qui conduit à ce que les contradictions dominants-dominés passent dorénavant au sein des appareils d'Etat. Sans vouloir trancher, ici, dans un débat, qui d'ailleurs comprend un éventail d'analyses beaucoup plus large, on se contentera de poser que, dans la mesure où un type d'Etat est le produit des conditions générales d'une formation sociale, il est normal qu'au moins deux types de contradictions y coexistent, dont le premier type est interne aux dominants, alors que le second renvoie directement aux rapports sociaux. Ces contradictions peuvent être largement masquées en période de prospérité du système social, surtout pour celles qui sont internes aux dominants. En revanche, elles apparaissent exacerbées, s'exprimant explicitement à propos de certains enjeux, en période de crise.

Le premier type d'hétérogénéité s'exprime horizontalement entre secteurs de l'appareil d'Etat. On peut certes accorder un certain crédit à la thèse de la spécialisation accrue des entreprises nationalisées, des

ministères techniques, des institutions liées à la reproduction idéologique, etc., il n'en reste pas moins vrai qu'un certain nombre d'entre elles expriment des contradictions entre dominants, en fonction notamment des stratégies à mettre en place pour dépasser la crise. Ceci nous ramène, par exemple, au conflit sur le type de croissance, l'orientation sociale, etc..

Le second type de différenciation est vertical. Il s'exprime au travers de différents "niveaux" de l'appareil d'Etat possédant chacun des prérogatives propres, des méthodes, des valeurs spécifiques. On distinguerait d'abord deux niveaux dominants que sont la présidence, le gouvernement, leurs conseillers particuliers ; et la technocratie. Quant aux niveaux "inférieurs", ils s'avèreraient parfois contradictoires entre eux et seraient constitués sur la base des classes et fractions de classes sociales. Cette différenciation exprime, elle, plus clairement et directement les rapports sociaux, surtout lorsqu'ils se trouvent exacerbés au niveau de la formation sociale par la crise.

La résistance à l'Etat qui s'exprime alors vis-à-vis de l'élargissement de son rôle, ne peut qu'être influencée par cette situation. Comme on l'a vu à propos des mouvements globalisants, et même des mouvements traditionnels, ceux-ci ont acquis une connaissance de ce phénomène et élaborent des tactiques qui font jouer le plus possible l'affaiblissement de l'homogénéité. Plusieurs démarches s'affirment : a) les opposants jouent un ministère contre un autre, ou contre une entreprise nationale, au niveau des procédures, des négociations ; b) dans leur formation-information, dans la popularisation, dans l'argumentation de l'absence de légitimité de la décision, ils utilisent et opposent les conceptions, prises de positions, etc., différentes et parfois même contradictoires, de ministres, de hauts fonctionnaires, de services, ou institutions étatiques... ; c) ils recherchent le soutien de fonctionnaires afin d'obtenir informations, explications, etc., sachant d'ailleurs que le processus a déjà eu pour premier effet que certains de ceux-ci fassent partie des militants.

## 6.2. Le poids d'une conjoncture de crise

### 6.2.1. Y a-t-il réorientation ou mutation de l'Etat ?

#### 6.2.1.1. Réorientation de l'Aménagement du territoire

Les équipements qui font l'objet des enjeux sur lesquels porte cette recherche font tous partie d'une orientation de l'aménagement du territoire que d'aucuns présentent comme révolue, et l'abandon des projets s'expliquerait beaucoup plus par les nouveaux objectifs poursuivis que par les mobilisations sociales qui ont pu se développer à leur propos. Cette orientation est celle qui correspondait le mieux au modèle dominant de la croissance-

progrès. Sur le plan urbain, l'aménagement se traduisait alors par des opérations de grande ampleur, telles que la rénovation de quartiers entiers, la réalisation de grands ensembles, puis de villes nouvelles, la réalisation de programmes ambitieux de construction de logements, de bureaux, d'équipements de toutes natures. Sur le plan industriel la réalisation des plateformes industrielles de Fos et Dunkerque n'étaient que des exemples particulièrement gigantesques d'une politique de zones industrielles et d'aménagements de régions, ou de sites, tels que la Basse Seine, la Basse Loire, la Vallée du Rhône, etc... Sur le plan des transports les programmes autoroutiers, aéroportuaires, constituaient les moteurs d'une politique qui comprenait également l'amélioration des grands axes routiers, l'électrification et la modernisation de certains axes du réseau ferré, etc.. Enfin, et alors que la liste devrait être beaucoup plus longue, même sur le plan rural, le remembrement des terres agricoles, ou l'irrigation de zones telles que la vallée du Rhône, la vallée de la Durance .., devaient renforcer une mutation de l'agriculture, consistant dans son insertion dans les circuits de la production capitaliste, basée surtout sur la mécanisation et le crédit.

Programmes d'équipements de très grande ampleur et intervention "planificatrice" de l'Etat présentent tous les signes d'un essoufflement au début des années 70 et se trouvent donc remis en cause surtout à partir de 1974, c'est-à-dire, d'une part, un certain niveau d'expression de la crise et, d'autre part, la constitution d'une nouvelle direction de l'Etat à l'occasion des élections présidentielles. La politique urbaine se voit dorénavant placée sous le signe d'un freinage des opérations en cours et de l'abandon des projets les plus ambitieux : a) limitation de l'aménagement des Halles, des opérations de rénovation urbaine, des villes nouvelles ... b) abandon de projets coûteux sur le plan social comme économique : radiale Vercingétorix et voie express sur Berge, Rive gauche à Paris, des autoroutes urbaines d'une manière plus générale ; c) remise en cause de la politique des grands ensembles au profit d'opérations plus légères, intégrées dans le tissu urbain existant.. La politique d'aménagement industriel, lourdement atteinte par la crise économique conduit à limiter les projets et à situer les ambitions au niveau d'opérations plus limitées, plus ponctuelles, répondant notamment aux conditions des restructurations nécessaires, et aux effets les plus criants de la crise, l'Etat s'abstenant de plus en plus de prendre de grandes initiatives dans ce domaine. La politique des transports, tout comme la politique énergétique, apparaissent de premier abord comme étant les moins affectées par un éventuel tournant. En y regardant de plus près, on constate d'une part que les programmes nucléaires et autoroutiers sont les seuls à faire l'objet du maintien, voire d'un renforcement des perspectives d'avant 1974. Encore faut-il constater que l'un et l'autre connaissent du retard, qui dans le cas des autoroutes commence à donner lieu à une différenciation entre des projets à réaliser de manière "impérative" et des projets "conditionnels" (4). Enfin, en matière d'aménagement rural et agricole, les voix se font plus nombreuses à contester l'ampleur des remembrements et à dénoncer leur

impact négatif sur l'environnement, alors qu'aucun grand projet n'est en vue ...

Une telle liste ne saurait être exhaustive, mais elle met en évidence un processus qui, dans certains cas, présente des indices de réorientations et dans d'autres simplement de freinages, ou de limitations. S'agit-il d'une pause ou bien d'une transformation structurelle affectant à la fois le rôle de l'Etat dans ce domaine, ou bien le type d'appareil de production et de reproduction qui dorénavant sera nécessaire ? La question ne peut pas être tranchée aujourd'hui et encore moins à partir d'un objet de recherche tel que le nôtre. Toutefois, il apparaît dès à présent qu'au moins sur certains aspects il est question d'autre chose que d'un simple freinage, ralentissement, dans la mesure où au profit de celui-ci d'autres secteurs se voient occuper une place nouvelle et bénéficient des priorités de l'intervention étatique. Ainsi en est-il lorsque certains s'interrogent sur les perspectives du transport d'affaire (aérien ou autre) à l'heure de la télématique.

La question de la réorientation est rendue encore plus complexe par le fait que, contrairement à la période antérieure où politique défendue par l'Etat et réalisations cadraient parfaitement, aujourd'hui on assiste à la cohabitation d'une politique de limitation et à un discours de réorientation, alors même que des opérations d'une ampleur inégalée sont en cours de réalisation ou projetées tel le canal Rhin-Rhône ... ou le premier surrégénérateur nucléaire à Malville. Cette réalité correspond, au niveau de l'aménagement du territoire, à la contradiction entre l'attitude et la pratique de l'Etat, que l'on a déjà décrite à propos de la crise du modèle Croissance-Progrès.

Qu'il s'agisse de pause, de mutation..., les mouvements d'opposants bénéficient et se nourrissent de cette situation. Comme dans le cas de la crise du consensus ils utilisent les contradictions afin de mettre en évidence que l'aménagement du territoire proné par l'Etat ne saurait relever d'un intérêt général et ne saurait être légitimé par une quelconque compétence, réservée aux experts de l'Etat, puisque ceux-ci donneraient le spectacle d'hésitations, d'ambiguïtés, parfois même de conflits.

#### 6.2.1.2. Une révision du rapport appareil d'Etat-pouvoir local

La question d'une révision du rapport appareil d'Etat et pouvoir local apparaît, elle, encore plus complexe que la précédente. On ne pourra se contenter ici que de poser quelques jalons puisque, d'une part l'analyse des oppositions fournit peu d'éléments permettant de valider la thèse d'une transformation effective de ce rapport et que d'autre part nous souhaitons faire de la question d'une évolution des conceptions, voire des pratiques au sein de l'Etat, l'objet d'une phase de recherche ultérieure.

Il semble que les échecs répétés des tentatives de déconcentration de l'appareil d'Etat aient conduit au moment où la crise révélait certaines carences de l'intervention étatique, à définir une conception différente qui s'appuierait, d'une part sur la délégation de responsabilités à certaines collectivités locales et la reconnaissance d'un rôle spécifique pour les structures associatives.

Les tenants (5) de la thèse d'une mutation de l'Etat qui conduirait à un abandon de nombre de ses attributions en matière de consommation collective aux collectivités locales et aux associations, s'appuient à la fois sur des initiatives prises dans des domaines tels que l'action sociale, le socio-culturel ..., en milieu urbain, comme en milieu rural, sur des modifications de procédures telles que l'utilité publique, les études d'impact ..., sur des recommandations telles que celles concernant la défense du cadre de vie, ou encore sur les discours, notamment, du Président de la République (6), de ministres, de responsables politiques, de hauts fonctionnaires, qui annoncent une responsabilité renforcée pour les instances élues et la reconnaissance d'un rôle original pour les associations.

Les détracteurs de cette thèse, qui font une analyse conduisant à présenter cette prétendue mutation comme un simple discours de circonstance, visant à obtenir une pose sur le plan social et politique alors que de graves contradictions se feraient jour, mettent l'accent sur le fait: a) que les textes qui sortent sont tous tellement en retrait sur les "intentions" et les "déclarations" qu'ils se révèlent à chaque fois beaucoup plus confirmer le maintien du rôle de l'Etat ; b) que la pratique de l'Etat, dans les domaines où ont lieu des enjeux réels, conduit à chaque fois à n'accorder aucune place aux associations, ni d'ailleurs aux collectivités locales, sinon pour les confronter à la répression, ou aux rigueurs du règlement, le cas des enjeux autour des centrales nucléaires étant le plus souvent alors pris comme exemple ; c) que les bilans dressés par l'Etat, comme récemment celui de M. d'Ornano concernant les recommandations sur le cadre de vie, sont considérés par lui-même comme totalement négatifs ...

S'il n'est pas possible actuellement de trancher entre ces deux thèses, il se révèle, en revanche, essentiel pour l'analyse des mouvements d'opposants de constater que l'apparition d'un discours, d'expériences, d'ébauches de pratiques de la part de l'Etat à propos de ce rapport, a une efficacité sur les mouvements d'opposants. Elle constitue, pour eux, une reconnaissance de la part de l'Etat de leur légitimité à se revendiquer de la population locale, ce qui est très important, notamment, pour la composante globalisante dans sa concurrence et ses conflits avec les notables. Elle serait aussi le signe de leur force et de leur capacité à s'imposer comme interlocuteurs auprès d'un Etat acculé à négocier dans un contexte de crise. Elle serait la preuve de leur compétence et de l'obligation pour les décideurs de tenir compte d'une nouvelle répartition du sa-

voir dans la société. Enfin, pour certains, elle serait la justification de leur lutte au nom de la société civile et de leur prétention à vouloir lui donner une nouvelle existence, puisque l'Etat pourrait lui-même être conduit à reconnaître le danger, pour le système social, du déséquilibre qui s'est institué.

### 6.2.2. La crise de légitimité

#### 6.2.2.1. L'incapacité à juguler la crise économique

L'Etat qui est sorti de la "grande crise", qui a assuré la "reconstruction", qui a revendiqué le rôle principal dans le développement exceptionnel des 30 dernières années, qui légitimait l'élargissement incessant de ses prérogatives dans tous les domaines par sa capacité à maîtriser les contradictions économiques, fut le premier atteint par la nouvelle crise économique de grande ampleur. En révélant son incapacité à juguler les principales dimensions de cette crise, qu'il avait d'ailleurs tardé à saisir, il ne pouvait qu'accentuer encore l'interrogation sur sa légitimité dans le domaine économique. D'autant que certains acteurs sociaux, notamment les grands secteurs capitalistes, soucieux de tenir le mieux possible devant une concurrence accrue à l'échelle européenne et surtout mondiale, entendaient avoir le maximum de liberté dans cette période. Au même moment, soucieux aussi sans doute de ne pas avoir à porter la responsabilité de la crise, ils participent au concert de ceux qui remettent en cause la légitimité de l'Etat dans un certain nombre de secteurs de l'économie. L'affirmation d'une conception libérale de la part des classes dominantes et de la direction de l'Etat confirmait un processus qui conduisait à limiter la légitimité de l'Etat dans l'intervention économique et redonnait en revanche la responsabilité et les initiatives aux entreprises.

Mais la crise de la légitimité dans le domaine économique était surtout mise à jour sur la pression combinée de trois types d'acteurs : les notables, le mouvement ouvrier, les mouvements politico-idéologiques. Pour les notables, la mise à jour des carences et de l'impuissance de l'Etat à résoudre la crise, notamment dans leur région, fut l'occasion de contester la légitimité de celui-ci et de se revendiquer, eux, d'une compétence nouvelle dans un certain nombre de domaines. C'est ainsi que conseils généraux, conseils régionaux, revendiquèrent, comme dans le Nord, le Centre, le Limousin .., la maîtrise des schémas régionaux de transport, etc.. Pour le mouvement ouvrier, on assiste d'une part, pour une fraction majoritaire (PCF, une partie du PS, CGT et une partie de la CFDT...) à une remise en cause de la légitimité d'un Etat qui agirait sous la dictée des secteurs dominants de l'économie capitaliste, d'autre part, pour une fraction minoritaire (une partie du PS, PSU, une partie de la CFDT..), en plus de cette dénonciation, à la contestation de la légitimité de tout Etat à résoudre la crise, alors que la mise en place de structures "auto-

gérées", "d'un pouvoir aux travailleurs", pourrait permettre au moins de mettre en place un système productif qui, faute de relancer une croissance, réponde mieux aux besoins des populations des pays industrialisés, ou non. Pour les mouvements politico-idéologiques, la crise enlève toute légitimité actuelle et future à l'Etat, puisque le dépassement de celle-ci se trouverait dans une autre orientation du système social, qui redonnerait aux forces et aux dynamismes sociaux étouffés par l'Etat, le rôle qui leur permettrait, là aussi, de répondre aux besoins de tous, sans reprendre la croissance, le gaspillage de l'énergie et des matières premières, etc ...

#### 6.2.2.2. La crise du consensus sape la légitimité de l'Etat

Les chapitres consacrés à la crise du consensus et aux ambiguïtés, à l'hétérogénéité de l'Etat ont déjà permis de mettre en évidence en quoi ils intervenaient dans la crise de légitimité que connaissent, dorénavant, les interventions de l'Etat dans les domaines tels que l'aménagement du territoire.

#### 6.2.2.3. La crise de légitimité des méthodes de l'Etat

Les phénomènes qui viennent d'être évoqués ne sont pas les seuls à intervenir dans la crise de légitimité des méthodes, des procédures ... de l'Etat. Il est possible notamment de poser que les caractéristiques même des rapports sociaux et, notamment, des contradictions entre savoir et pouvoir, qui se développent à partir d'une répartition nouvelle du savoir entre les différentes classes sociales joue un rôle important dans la contestation des méthodes étatiques. L'analyse a permis de mettre en évidence à quel point la légitimité des méthodes pouvait être contestée, ainsi que la place privilégiée qu'occupait la dénonciation de celle-ci dans la démarche des militants. A titre de rappel on peut signaler ainsi la remise en cause de différents éléments constitutifs de cette légitimité :

a) la compétence appuyée sur des dossiers d'experts, dans les domaines économiques, de l'aménagement, techniques, scientifiques, etc., se voit opposer une compétence qui se veut au moins égale dans les mêmes domaines et qui conduit à des résultats différents, voire opposés ; b) la neutralité des méthodes, des procédures se voit au contraire dénoncée au nom des liens privilégiés qu'entretiendrait l'Etat avec des agents économiques, politiques ... c) le contenu même des procédures se voit reprocher le caractère "anti-démocratique", voire carrément répressif, de celles-ci ; d) la prétention à l'intérêt général est retournée au nom d'un intérêt général supérieur (au nom de l'espèce, de l'éco-système, de la planète..) etc...

La crise de légitimité des méthodes conduit à un éventail dans la contestation de celle-ci par les mouvements d'opposants . Celui-ci se si-

tue entre une forme qui consiste dans un investissement du savoir des militants, visant à enlever toute crédibilité aux projets et aux analyses les justifiant. On assiste alors à des démonstrations "gigognes", dans lesquelles les arguments se superposent les uns aux autres, et conduisent à un véritable constat d'absurdité. Dans ce cas, l'essentiel paraît être de démonter toute justification du projet. L'autre forme consiste elle plutôt à investir le savoir dans une démonstration enlevant sa crédibilité au projet de l'Etat, au nom d'une alternative socialement plus "utile", ou plus crédible sur le plan technique, scientifique, économique, etc..

#### 6.2.2.4. L'intervention de l'Etat sur le social devient illégitime

Les différents aspects de la crise de légitimité conduisent à une contestation du rôle de l'Etat au niveau du social. Cette contestation ne prend pas la forme d'une quelconque revendication adressée à celui-ci, mais plutôt celle d'une mobilisation dans laquelle certaines couches sociales (nouvelles couches moyennes, paysannerie moderniste ...) affirment pouvoir "se passer de l'Etat", entreprendre "le deuil de l'Etat". En dehors de conflits de classes sociales (ce qui n'empêche pas qu'il pourrait s'y combiner) un phénomène se développe sur la base de cette crise de légitimité qui conduit à s'opposer aux appareils d'Etat dans tout ce qui concerne la vie quotidienne, les conditions de vie, les structures sociales de base, la société civile. C'est ce qu'exprime A. Touraine lorsqu'il écrit : "C'est pourquoi la défense contre ces appareils n'est plus menée au nom des droits politiques ou des droits des travailleurs, mais au nom du droit d'une population à choisir son genre de vie, au nom de sa capacité politique, qu'on nomme souvent autogestion" (7).

## VII - MOUVEMENTS D'OPPOSANTS ET CLASSES SOCIALES

### 7.1. Les nouvelles couches moyennes

#### 7.1.1. Définition des nouvelles couches moyennes

L'analyse des composantes et des mouvements globalisants des six conflits étudiés met tout de suite en évidence la présence massive et un rôle très actif, et, apparemment essentiel d'un secteur social que nous qualifions de "nouvelles couches moyennes".

En pointant cet acteur social, dans le processus d'émergence des mouvements de luttes contre les décisions d'infrastructures de transport, nous nous trouvons dans une grande proximité vis-à-vis des analyses de Dominique Mehl (1) (2), Eddy Cherki (2) (3) et de Augustin Antunes (4), de même que nous partageons leur volonté de spécifier cet acteur social vis-à-vis d'acteurs sociaux que sont bourgeoisie, petite bourgeoisie, classe ouvrière, etc., dont la sociologie nous a fourni et continue de nous fournir des analyses nombreuses et complètes.

L'apparition des "nouvelles couches moyennes", comme phénomène significatif socialement, correspond au processus désormais bien connu de la transformation du mode de production capitaliste, d'abord aux Etats-Unis, puis dans l'ensemble des pays industrialisés à économie capitaliste. Transformation suffisamment significative pour que l'on parle de phase nouvelle, qui a été qualifiée, selon les théories, de "capitalisme monopoliste d'Etat", de "capitalisme de l'abondance", de "société post-industrielle", etc...

Du point de vue des nouvelles couches moyennes on peut citer, au moins, trois grands phénomènes propres à cette phase :

a) Les entreprises privées et, notamment leur secteur industriel, connaissent un processus très rapide de complexification de leurs structures et des procédés de production. Et, pour résumer, ceci se traduit par l'apparition, ou une croissance considérable, de secteurs décisionnels (ou préparation à la décision), de secteurs de gestion, d'administration, d'information et, plus tard, d'informatique, de secteurs commerciaux, de secteurs de recherche et d'étude, etc.. Ce phénomène produit un premier élément de ces nouvelles couches, qualifié d'Ingénieurs, Techniciens et Ca-

dres (les ITC). b) l'Etat se voit confier des activités industrielles, et de surcroît son rôle dans la reproduction sociale et la diffusion idéologique est très largement développé (à un secteur scolaire démultiplié, viennent s'adjoindre des secteurs de recherche publique, de travail social, de prévention ..etc.. Ce phénomène produit ainsi, lui aussi, des Ingénieurs, Techniciens et Cadres, mais aussi d'autres éléments ayant des caractéristiques différentes que sont ceux que l'on pourrait appeler des "agents de la reproduction sociale et de la diffusion idéologique".

c) Des secteurs préindustriels ou précapitalistes, tels que l'agriculture, l'artisanat, le commerce individuel, etc., se voient investis massivement par une industrie qui découvre, ainsi, des débouchés nouveaux : industries agro-alimentaires, de biens de consommation courante, de machines agricoles, de la distribution... Ainsi, les couches et classes sociales confrontées à des restructurations importantes, comme dans l'agriculture, ou à la disparition d'une partie importante de leur activité (artisanat et commerce) vont entrer en régression.

Ces trois phénomènes combinés conduisent à l'apparition de nouvelles couches moyennes, dont les membres vont se trouver issus de certains éléments des couches et classes en déclin (moyenne paysannerie surtout, et petite bourgeoisie), d'éléments de la classe ouvrière (surtout de sa fraction la plus qualifiée), d'éléments de la classe dominante (surtout du petit patronat et des professions libérales, etc.), qui se caractérisent par une très grande hétérogénéité, aussi bien liée à la diversité des places occupées dans les rapports de production, de travail, etc.. qu'à la diversité de leur origine sociale. Toutefois, si cette hétérogénéité doit être considérée comme une donnée de base, il faut remarquer que, d'une part, l'on assiste sur une trentaine d'années à un phénomène de stabilisation de ces couches et de reproduction en leur sein, et que, d'autre part, elles connaissent des caractéristiques communes qui vont se révéler importantes lors de l'irruption de ces couches sur la scène sociale et tout particulièrement dans les conflits du type de ceux que nous étudierons. Ces principales caractéristiques sont :

a) Le savoir : les nouvelles couches moyennes, connaissent une scolarisation longue (la filière secondaire-supérieure, selon la terminologie de Baudelot et Estabiet, est la leur) (5). L'acquisition du savoir ne se limite pourtant pas pour elles à cette scolarisation, et elle est perçue comme une activité permanente qui sera poursuivie aussi bien au travers du travail qu'en dehors de celui-ci. Les grades, les diplômes, les distinctions fournis par les institutions d'enseignement, d'une part, constituent le mode d'accès à ces couches sociales, et, d'autre part, déterminent largement la situation des individus dans les rapports et la structuration interne à ces couches, dans le travail et hors de celui-ci. Ces couches ne se contentent pas de concentrer une part importante du savoir collectif, mais elles concentrent surtout le savoir utile, opérationnel socialement. Quel que soit leur rôle, même s'il comporte des tâches d'encadrement, de contrôle, de surveillance, il se trouve toujours constitué pour une part

d'un travail intellectuel, nécessitant un niveau de connaissance. Aussi, pour ces couches, la notion de "compétence" est sensée supplanter celle d'autorité. De ce point de vue, elles se trouvent dans une situation qui les rapproche de la bourgeoisie intellectuelle (phénomène généralement présenté comme la "démocratisation" de l'université, des grandes écoles, des lieux de la "Culture-cultivée" (6), etc..), et qui, en revanche, est assez différente de celles de la petite bourgeoisie, de la paysannerie, etc...

b) Absence de pouvoir : au mieux, les éléments de ces couches se trouvent être dans une position de relai, ou de spécification dans les circuits décisionnels, en aucun cas elles ne sont dépositaires d'un pouvoir dans les entreprises, comme dans les diverses institutions étatiques. Par ailleurs, sur leurs lieux de vie, en zone urbaine et encore plus en zone rurale, elles se trouvent le plus souvent en dehors des circuits de pouvoir local, ou très largement sous-représentées, au profit de la bourgeoisie moyenne, de la petite bourgeoisie, ou même du mouvement ouvrier. De ce point de vue, il existe une contradiction importante entre leur savoir et leur absence de pouvoir.

c) Absence d'autonomie : l'absence d'autonomie des nouvelles couches moyennes s'exprime d'abord par le fait qu'elles sont salariées, au même titre que les employés ou les ouvriers. Mais surtout, elle réside dans le fait que leurs membres n'ont aucune maîtrise sur les structures et le mode d'organisation de leur travail. Si l'activité est intellectuelle, qualifiée, etc., elle n'en est pas moins complètement prédéterminée par l'institution, qu'elle soit privée ou publique. Et, si sur le plan du savoir, les nouvelles couches moyennes se considèrent comme étant dans une position plus favorable que les anciennes classes moyennes, en revanche, elles tendent à percevoir leur absence d'autonomie comme une régression vis-à-vis de ces autres classes.

d) Un haut niveau de consommation : surtout lors de leur constitution, quand il fallait attirer des éléments d'autres classes vers elles, les nouvelles couches moyennes ont bénéficié d'un pouvoir d'achat, et donc de conditions de consommation très favorables vis-à-vis des autres salariés et même de la petite bourgeoisie et d'une grande partie de la paysannerie. Même si cette situation a tendu à se relativiser, il apparaît que les nouvelles couches moyennes pratiquent des formes de consommation se rapprochant de celles traditionnellement réservées aux classes dominantes, ou tout du moins à la bourgeoisie intellectuelle et assez différentes de celles de la petite bourgeoisie, ou de la classe ouvrière. Apparaissant en même temps que la société de consommation et que l'accélération de l'urbanisation, il apparaît que ces couches vont tendre à faire de ces secteurs des lieux privilégiés de leur pratique et de leur mobilisation sociale, pour la participation (dans l'animation urbaine, ou la cogestion au sein de conseils de résidence, etc..) (7), comme pour la contestation et la lut-

te (8), et que ce sont elles qui vont largement contribuer à forger les notions de cadre de vie et de qualité de la vie, qu'elles vont contribuer à transformer en authentiques enjeux sociaux.

Sur l'ensemble des mouvements globalisants étudiés, les nouvelles couches moyennes constituent l'acteur social le plus représenté, et surtout, il s'avère qu'il est le seul à être présent dans tous les mouvements. Plus précisément, il apparaît que, proportionnellement, les agents de la reproduction sociale et idéologique, et tout particulièrement les enseignants, jouent un rôle plus important. Cette présence est avant tout active, ce qui se traduit par le fait que nombre des militants appartiennent aux nouvelles couches moyennes, et ceci dans l'ensemble des aspects du militantisme : 1) l'activité intensive et permanente du noyau qui assume l'existence des structures et organisations ; 2) l'activité concrète, matérielle, etc.. (correspondance, dactylographie, entretien de locaux, etc..) 3) les activités les plus exceptionnelles et délicates (rencontres, discussions, négociations avec la presse, les Pouvoirs publics, d'autres organisations, etc..) ; 4) les travaux de réflexion, de recherche, d'élaboration (notamment de documents critiques, de contre-projets, etc..).

La participation à des actions de masses (manifestations, pétitions, meetings, etc..), ou à des initiatives ponctuelles (délégations, occupations, barrages routiers, etc..) exigeant une participation plus large que celle des militants, tout comme le soutien, dont une des formes les plus évidentes constitue l'adhésion ou l'aide financière aux associations, révèlent aussi, et parfois renforcent la place importante et souvent prédominante des nouvelles couches moyennes dans les mouvements d'opposition. Nous faisons même la thèse que, en dehors de situations régionales très particulières, du type de celle que connaît la Bretagne et la Loire Atlantique (9), c'est uniquement lorsque ces couches sont présentes et disponibles dans le contexte local et qu'elles sont sollicitées selon des modalités qui leur conviennent, sur lesquelles nous reviendrons, que des actions de masse significatives peuvent avoir lieu (comme les manifestations de Versailles organisées par l'ADRAT, avec 3 000 personnes, ou les deux rassemblements de Vaumeilh, avec 4 000 et 2 500 personnes...).

### 7.1.2. Perte de privilèges sur le plan de la consommation collective

Militants de gauche et d'extrême gauche, chercheurs sont nombreux, face à la mobilisation des nouvelles couches moyennes dans les mouvements d'opposant, à y voir la simple conséquence d'un processus plus global, la prolétarianisation des couches moyennes, dans cette phase du mode de production. Les luttes d'opposants, comme les luttes urbaines seraient une des formes de résistance de ces couches à un devenir désormais inéluctable. La thèse est d'autant plus facile à valider que, historiquement, les couches moyennes ont révélé sans cesse les limites étroitement "corporatistes" de

leurs mobilisations et de leurs pratiques sociales. Sans nier que certains aspects de cette analyse peuvent être apparents, nous posons pour hypothèse que l'on a affaire à un phénomène plus complexe qui comprend plusieurs dimensions différentes, qui toutes doivent être situées vis-à-vis des caractéristiques structurelles et conjoncturelles du système social.

#### 7.1.2.1. La conquête d'un territoire

Lorsque l'on fait référence aux privilèges des nouvelles couches moyennes, on entend souvent un certain niveau de consommation. Ces couches lorsque leur croissance est devenue structurellement nécessaire pour le mode de production, se sont vues allouer des conditions particulières qui soient suffisamment attractives pour des éléments issus des autres classes sociales. Comme la nécessité d'élargir ces couches se produisait dans une période où la croissance atteignait un niveau élevé, celles-ci vont devenir en quelque sorte le symbole d'un "art de vivre", d'un mode de vie, dans lequel la consommation jouait un rôle essentiel. Grands consommateurs de biens individuels les nouvelles couches moyennes investissaient parallèlement les différents éléments de la consommation collective avec un appétit qui tranchait avec les réserves d'autres classes plus attachées à leurs pratiques traditionnelles.

L'un des domaines de prédilection de cette consommation, pour des couches souvent contraintes de quitter leurs régions d'origine, ou certains quartiers du centre ville, désormais réservés aux activités directionnelles, ou aux couches dominantes, fut celui d'un cadre et d'un lieu de vie, dont le choix en zone urbaine, péri-urbaine, ou rurale est alors l'objet d'un investissement particulier. Investissement d'autant plus important qu'il implique le plus souvent un "effort" sur le plan financier et donc des conditions de travail, de vie .., extrêmement important. Toutefois, cet investissement ne se limite pas à cette dimension, il consiste également dans une tentative, une ambition d'acquérir une maîtrise et une autonomie sur les conditions de vie hors travail et sur le cadre de cette vie. Aussi le "social-local" constitue-t-il un domaine de pratique et d'initiative basé sur une tentative de créer un authentique territoire. L'animation urbaine, l'action culturelle, la participation ... sont autant de dimensions de cette création -récréation d'un mode de vie et d'un espace social qui emprunte tout autant à des éléments d'adaptation au "progrès" aux conditions spécifiques de la vie urbaine, qu'à des modèles antérieurs, tels que les pratiques ou cultures régionales exhumées pour la circonstance. Cette production d'un territoire, d'une vie locale ... qui prétend combler un vide, une absence est en fait un processus de prise de possession de ces éléments par un acteur social spécifique qui, inconsciemment le plus souvent détruit les formes et les contenus qui existaient avant son arrivée, et qui correspondaient à ceux d'autres couches ou classes sociales, même si cela se fait en leur nom, comme c'est le cas pour la petite paysannerie traditionnelle dans des régions telles que la Haute Provence (10).

### 7.1.2.2. La décision d'équipement perturbe l'investissement du territoire

La décision d'équipement est ainsi vécue comme une atteinte directe au territoire. Vu les caractéristiques même de l'investissement dans celui-ci, il peut s'avérer extrêmement restreint et quasiment limité à la maison, au jardin, mais il est généralement plus large, atteignant les dimensions d'un site, d'une vallée, et parfois même d'un pays, ou d'une région. Ce territoire comporte des caractéristiques physiques, mais il comporte également les caractéristiques culturelles, symboliques, ou encore sociales, ainsi le départ des paysans, ou de couches populaires traditionnelles peut être considéré comme une atteinte plus grave qu'une nuisance, etc... De ce point de vue, la décision d'équipement peut affecter différentes dimensions du territoire, dont les plus immédiates et les plus évidentes ne sont pourtant pas celles qui conduisent à la mobilisation. L'atteinte au territoire peut être physique et immédiate, dans notre recherche elle ne consiste jamais dans des expropriations, mais elle peut être faite de bruit, de probabilité d'accidents, etc.. Mais la plupart des militants et de ceux qui vont participer aux mobilisations de masse ne sont pas ceux qui sont les plus affectés par ces nuisances. L'atteinte au territoire est le plus souvent perçue à partir d'une altération, voire la condamnation des caractéristiques qui ont conduit à son appropriation. Ainsi, dans certains cas, comme à Vaumeilh, c'est sa dimension rurale et agricole qui est privilégiée, alors qu'à Toussus le Noble il s'agit plutôt d'une notion d'îlot de verdure préservé, ou à Rouen-Boos de l'unique possibilité de constituer une zone résidentielle de qualité, etc...

### 7.1.2.3. L'atteinte au territoire vécue comme trahison

Les nouvelles couches moyennes ne voient pas leur accès à un territoire de qualité comme un privilège exorbitant. Elles ont au contraire conscience de s'être investi dans le sens d'une territorialité qui a été présentée par l'idéologie du progrès comme par les gouvernements qui se sont succédés comme l'objectif à atteindre et qui pouvait justifier nombre de sacrifices. Ils ont abandonné le centre ville, ils ont concédé un effort personnel important financier, social, ..etc.. pour que, finalement, au nom du même progrès, l'Etat se retourne contre eux et n'hésite pas à leur reprocher leur égoïsme, leurs privilèges, etc...

Aussi les nouvelles couches moyennes peuvent se sentir trahies par ceux-là mêmes qui les ont incitées à faire leurs choix territoriaux. Elles sont trahies par l'Etat, et par les notables plus soucieux de se prévaloir de réalisations prestigieuses que de les défendre, eux qui les ont élus dans les différents lieux du pouvoir départemental ou régional. Le sentiment de trahison est d'autant plus fort que c'est au nom des mêmes principes qui les ont conduits à s'investir dans leur territoire que maintenant on le détruit.

La force de ce sentiment tient sans doute aussi au fait qu'au travers de la crise du modèle croissance-progrès, de la crise économique.., ce sont tous les aspects de leurs conditions de vie, de leur être social, qui sont ainsi progressivement niés. Plus qu'un nivelage sur le plan de l'accès d'autres couches à leurs propres conditions de consommation, c'est plutôt le fait de se découvrir exposées aux mêmes menaces d'expropriation, de nuisances, d'absence de prise en considération, de chômage... qui conduisent ces couches à se révolter en s'opposant de manière militante à des décisions d'équipements, et pour certains à l'orientation sociétale que supposent ces décisions.

### 7.1.3. Réactivation de la contradiction Savoir-Pouvoir

Jusqu'à sa dernière phase, le système capitaliste a tendu à concentrer l'essentiel du savoir et des "sachants" au niveau des classes dominantes. Dans la phase actuelle, au contraire, la diffusion toujours élargie de ce savoir est devenue nécessaire, sans que pour autant le pouvoir ne se diffuse. Les classes dominantes et le "Pouvoir" se revendiquent toujours du savoir pour justifier leurs choix, leurs décisions, etc..., et il existe même un renforcement de ce phénomène, mais loin de convaincre les couches sachantes, on assiste à l'amorce d'une contradiction entre ce qu'elles revendiquent comme étant leur savoir, et leur constat d'absence de pouvoir.

L'absence de pouvoir est constatée d'abord dans le travail, où le phénomène tend à se renforcer avec l'évolution des méthodes de décisions et ensuite au niveau du lieu de vie, où les notables et élus sont fréquemment encore issus de la petite bourgeoisie traditionnelle, des professions libérales, de la bourgeoisie moyenne, ou encore du mouvement ouvrier. Seule la pratique du militantisme local pourrait permettre de saisir une parcelle de pouvoir, mais rapidement l'Etat, comme les notables rappellent que celles-ci ne sont que concédées et conditionnelles...

Le domaine de l'urbanisme et de l'Aménagement du territoire qui a fait l'objet d'une grande diffusion des connaissances sur lequel il s'appuie, est particulièrement propice à la réactivation de cette contradiction tant il apparaît monopolisé par l'Etat dans ses plus grandes réalisations et jalousement accaparé par les notables locaux pour ce qui, concerne les réalisations de détail .. Ainsi jamais ceux-là même qui, pour certains, ont une compétence et qui, surtout, vont devoir utiliser ou s'adapter aux réalisations, ne seront consultés ou associés aux études, aux décisions, etc., et les tentatives de participation s'avèrent trop timides et partout sur des aspects trop annexes pour conduire à autre chose que des frustrations ou de l'exaspération ... (11)

### 7.1.3.1. La contestation du "Pouvoir"

La dimension de la contestation du "Pouvoir" qui apparaît le plus nettement est celle que l'on peut qualifier d'anti-étatique. En fait, par Etat on entend un ensemble de procédures et surtout une catégorie spécifique, celle des technocrates, qui sont sensés être les décideurs effectifs au sein de celui-ci. Les technocrates sont ainsi présentés comme une caste qui monopolise la décision et qui n'entend pas se soumettre à la critique, ou à la discussion ...

Le caractère définitif, sans appel, et "illégitime" d'un pouvoir trop centralisé pour être capable de maîtriser les problèmes, conduit les nouvelles couches moyennes, lorsqu'elles lui sont confrontées, à développer des thèmes et des revendications démocratiques, qui consistent en une tentative de définition de procédures alternatives de démocratie locale et à la base qui s'opposerait à la démocratie institutionnelle trop formelle. Toutefois, la notion de démocratie est ambiguë et, il est difficile le plus souvent de distinguer ce qui relève de l'utilisation de thèmes dominants, retournés vers l'Etat pour le mettre en difficulté, ou largement mis en avant pour réaliser de larges fronts d'opposition et ce qui pourrait être constitutif d'une démarche de recherche et de définition de nouvelles procédures concernant la démocratie locale. Il apparaît que pour les couches qui investissent profondément dans leur territorialité, c'est l'aspect opérationnel d'un pouvoir local qui les motive le plus. Dans les faits ce pouvoir local se passe très bien de la démocratie locale, mais dans sa contestation du "Pouvoir", le pouvoir local a besoin de la critique, voire de l'expérimentation démocratique qui butte le plus souvent sur l'indifférence des autres couches et classes sociales, ouvrières, paysannes traditionnelles, etc...

Les aspects les plus massifs de la contestation anti-étatique sont sans doute ceux qui s'expriment dans des décisions précises en matière d'équipement ou d'aménagement. Celle-ci acquiert une forme plus stable et plus systématique dans des mouvements politico-idéologiques ou politiques constitués essentiellement par les nouvelles couches moyennes, avec des notions tels que autonomie ou autogestion. L'autonomie a pu être pensée à l'échelon de la région, d'un peuple, ou à celui plus restreint de la commune, du quartier, etc.. Le développement des mouvements nationalitaires, mais aussi de mouvements tels que les GAM ... constituent, de ce point de vue, des formes différentes, de cette contestation.

La contestation du "Pouvoir" ne s'est certes pas limitée à l'aspect anti-étatique, elle a pris une dimension importante dans le travail, qu'il s'agisse de l'entreprise, de l'administration ... avec la contestation de la caste des dirigeants, qui là encore prennent les décisions qui engagent

l'entreprise, le devenir social, ou simplement le contenu de l'activité ou du travail, sans consultation, ni discussion. L'apparition et la diffusion extrêmement rapide du thème de l'autogestion chez les techniciens, les cadres, les travailleurs sociaux, etc., malgré et peut-être aussi grâce au flou de la notion, correspondait, dans ce domaine, à l'expression de la contestation du pouvoir et de ses méthodes, qui ne saurait se confondre, même si les organisations et partis politiques s'y sont employés, à la notion de contrôle ouvrier, propre au prolétariat et qui marquait le refus des timides tentatives de participation, ou d'association aux décisions qu'exprimaient alors la notion de cogestion.

Le phénomène acquiert un caractère plus diffus et plus global lorsqu'il s'exprime au niveau idéologique sous la forme de mouvements de libération, d'émancipation vis-à-vis des modèles, des valeurs, de l'autorité, qu'il s'agisse de la sexualité, du corps, de l'enfance, de l'école, de la santé, de la femme ... qui, certes, ne sont pas le fait de la majorité de ces couches, mais qui émergent à partir de celles-ci et en se limitant à elles dans la plupart des cas.

La liaison de ces formes très différentes les unes des autres, n'est pas artificielle, il nous semble que sa meilleure illustration est le fait qu'au sein des mouvements d'oppositions aux infrastructures de transport, celles-ci se combinent dans les analyses, les argumentations, les revendications, les pratiques, même lorsqu'il s'agit des thèmes libertaires les plus radicaux, exhumés en 1968 et transmis au travers de mouvements tels que l'écologie ...

#### 7.1.3.2. "Gagner du pouvoir" ou "prendre le pouvoir"?

La recherche de pouvoir au niveau local est-elle une compensation d'une frustration de pouvoir dans le domaine du pouvoir par excellence que serait celui du travail ou de l'activité professionnelle. L'observation des militants des mouvements d'opposants ne semble pas confirmer une telle thèse. D'une part, la plupart de ces militants sont issus de secteurs où le poids de la hiérarchie, l'autonomie relative des initiatives, le pouvoir de décisions restent assez important, est en tout cas supérieur à nombre d'autres secteurs qui sont sous-représentés, c'est ainsi qu'enseignants, travailleurs sociaux, etc., sont surreprésentés vis-à-vis des ingénieurs ou des techniciens. D'autre part, ces militants, loin de renoncer au pouvoir dans l'entreprise, sont fréquemment militants dans l'entreprise, le lycée, etc...

On a plutôt affaire dans les différents domaines de la vie sociale à une tentative d'acquisition d'un pouvoir qui leur paraît devoir leur revenir, en fonction de leur place dans les rapports sociaux et, notamment de leur savoir et de leur capacité à décider, de la part des nouvelles couches

moyennes. Cette acquisition de pouvoir ne se fait pas obligatoirement afin de réoccuper la place laissée vacante par la petite bourgeoisie déclinante, elle consiste pour des couches nouvelles à se positionner dans les rapports sociaux et à se définir en tant qu'acteur social à part entière. Comme le dit déjà Dominique Mehl dans "Les voies de la contestation urbaine" (12), le processus s'exprime d'abord par une tentative d'appropriation du pouvoir, de fait, mais ceci n'exclut pas non plus qu'apparaissent des modèles de transformation sociale d'ensemble, comme les mouvements nationalitaires, écologiques ... en ont déjà montré l'amorce, ou même de transformation des rapports sociaux, et de prise de pouvoir, même si cela reste limité à des expressions politico-idéologiques très modestes, qui n'apparaissent qu'à l'état d'interrogation ou de potentialité dans l'analyse que nous effectuons actuellement et qui, surtout, ne représentent pas l'aspect principal du phénomène.

#### 7.1.3.3. La prétention à la compétence

Confrontées à un mode d'expression du pouvoir, les nouvelles couches moyennes sont conduites à lui répondre dans les mêmes termes. Disposant d'un savoir reconnu, notamment par des diplômes et des titres, permettant d'accéder aux raisonnements qui valident les décisions, elles entendent pouvoir vérifier et, éventuellement contester la décision en se revendiquant d'une compétence au moins équivalente à celle des décideurs. Le débat technique, et autour de la technique, devient alors une sorte d'enjeu dans l'enjeu. La technique est utilisée pour montrer que la décision relève d'autres éléments que ceux de la compétence technique, tels que des intérêts économiques, des intérêts de corps, des intérêts politiques... La technique est utilisée pour montrer que certaines caractéristiques du projet ont été sous-estimées, ou volontairement cachées : nuisances, coûts économique et social, etc.. La capacité de conviction est utilisée pour gagner ceux qui sont sceptiques vis-à-vis des opposants. La technique est investie afin de produire des solutions ou des perspectives alternatives, etc.. L'investissement dans la technique comme dans le savoir sur un plan plus général est à la fois méthode, pratique de lutte dans un enjeu et production de contre-modèles.

Au travers de la revendication de leur compétence, les nouvelles couches moyennes sont conduites à mettre à nu des systèmes de décision, de gestion, de réalisation de l'Etat et des différents pouvoirs qui, jusque là, étaient occultés. Certes, là encore, le phénomène est limité et c'est à propos d'enjeux précis qu'il prend une dimension significative. Il prend dans la plupart des cas une forme locale, spécialisée à un objet, et finalement éphémère, mais il conduit aussi au mûrissement de nouveaux modèles, de nouvelles pratiques... avec la possibilité d'une autonomie collective d'unités locales ou plus larges impliquant le deuil de l'Etat ou du "Pouvoir". Au sein du mouvement communautaire l'expérimentation a été poussée

dans cette direction, l'enseignement et donc la diffusion du savoir est devenu du ressort de tous, tout comme se soigner, découvrir des techniques appropriées à un mode de vie différent, etc.. De même le mouvement écologique, par son investissement dans une recherche autonome de techniques douces, représente une autre dimension de cette tentative. Il s'agit là de formes extrêmes du phénomène que l'on voit à l'oeuvre dans chacun des mouvements d'opposants qui produit ses propres dossiers, ses propres recherches, ses propres solutions en matière de transport. Et si la grande majorité des nouvelles couches et même de ses militants ne sont pas prêts à se passer de l'Etat dans tous les domaines, il leur apparaît néanmoins qu'il existe des domaines où leur compétence est suffisante, voire plus adéquate pour résoudre les problèmes qui sont posés.

Dans ce cadre la prétention du "Pouvoir" de se revendiquer de l'intérêt général peut être remise en cause. L'analyse des dossiers sur le plan technique tend à mettre en évidence que ce sont des intérêts privés, ou particuliers, ou de classes ... qui sont en fait embusqués derrière la notion d'intérêt général. En revanche un savoir autonome, indépendant appliqué à de grands objectifs tels que la préservation de l'espèce, la gestion des ressources naturelles, ..etc.. peut prétendre à la définition d'un intérêt général qui satisfasse l'ensemble des couches et classes sociales. De ce point de vue, à partir de la revendication de leur compétence en matière d'intérêt général les nouvelles couches moyennes expriment de nouveau leur volonté de positionnement dans les rapports sociaux. Au travers des choix qu'elles entendent proposer sur le plan sociétal, productif ... elles se placent en position de porter un projet social et de le faire partager ou reprendre par les autres couches et classes dominées.

Mais cette affirmation de la compétence ne saurait affecter que l'Etat ou le "Pouvoir", elle conduit à refuser toutes les formes d'intermédiaires ou de représentation et, notamment, de sa forme notabiliaire. A un premier niveau, les notables traditionnels se voient contestés d'abord du point de vue de leur incompétence, notamment dans leur confrontation à l'Etat, mais aussi dans leur capacité à saisir les intérêts et les exigences de ceux qu'ils prétendent représenter. A un second niveau plus fondamental, les notables modernes, "compétents", gestionnaires, expérimentés aux techniques du "Pouvoir" se voient eux aussi interpellés par le simple fait de leur inutilité vis-à-vis de couches qui se perçoivent comme capables et plus compétentes pour formuler elles-mêmes leurs propres conceptions et mettre en oeuvre les moyens qui y sont appropriés. Se passer de l'Etat implique bien évidemment de se passer des notables, les groupes, les collectifs, les comités ... constituant la forme la plus adéquate pour ce deuil partiel du "Pouvoir".

#### 7.1.4. La crise et son dépassement

##### 7.1.4.1. Des révélateurs de la crise sociale

La "crise des nouvelles couches moyennes" se révèle au même moment que la crise sociale elle-même, c'est-à-dire les mois de mai-juin 1968. Le "mouvement étudiant" détonateur de cette crise est en effet, en grande majorité, composé de jeunes issus de ces couches et surtout il est voué à venir grossir celles-ci dans la décennie qui va suivre. Parallèlement, une série d'autres phénomènes plus limités se greffent sur le grand mouvement de masse. Dans nombre de bureaux d'études, de centres de recherches, tels que le fameux exemple du "soviet de Saclay" (13), de grandes unités de techniciens, ceux-ci participent activement au mouvement et à une réflexion qui remet profondément en cause la finalité de leur activité, les conditions de leur travail, les systèmes de décision et le thème d'autogestion est rapidement saisi afin d'exprimer une alternative concrète ... Dans des secteurs aussi divers que l'enseignement, l'animation socio-culturelle, l'action sociale, l'information .. c'est le rôle de toute une série de pratiques, d'institutions, tout autant que les conditions dans lesquelles elles s'effectuent, qui sont brutalement mis à jour et discutés. Enfin dans les hauts lieux qu'étaient devenus la Sorbonne, l'Odéon ..etc.. c'est le modèle sociétal, la société de consommation qui devient l'objet de la critique et d'un immense refus.

Il ne s'agissait pas d'une poussée sans lendemain, et les formes que la crise avait prises en 1968 allaient s'approfondir au travers de nouvelles poussées qui s'exprimeront tour à tour au niveau idéologique, politique, économique. La jeunesse et plus seulement étudiante, souvent lycéenne, ou post universitaire, apparaît là encore comme le poisson pilote d'une recherche fiévreuse, qui sans cesse met à nu les signes d'une crise plus profonde : mouvement communautaire, retour à la campagne, des années 70-71, explosion lycéenne de 1973, luttes étudiantes de 1974-75... Au-delà de ses formes globales, le phénomène s'approfondit dans tous les secteurs de la vie individuelle et collective, santé, justice, information, éducation, sexualité, rapport entre les sexes et émancipation des femmes, etc... C'est ainsi que sans limiter bien sûr la crise sociale à ces formes d'expression on peut dire que les nouvelles couches moyennes vont constituer en quelque sorte l'un des révélateurs les plus évidents de celle-ci.

##### 7.1.4.2. Le rejet du modèle Croissance-Progrès

Sorte de symbole dans leurs conditions de vie, leurs valeurs... de la société de consommation et du modèle Croissance-Progrès, à la fin des années 60, les nouvelles couches moyennes semblent opérer un retournement critique, comme si c'était des secteurs qui les avaient le plus pratiqué que devait s'exprimer les principales carences, impasses et rejets de

ceux-ci. Après cette première manifestation de crise, on assiste à une mise en cause systématique de celui-ci qui va passer par une multitude de luttes, de formes d'expression critiques, de mouvements politico-idéologiques dont il faut rappeler l'origine et la nature profondément liées aux nouvelles couches moyennes.

Par ce fait le consensus disparaissait et ce qui avait été l'un des éléments forts de l'alliance de classe et de l'équilibre politique et social des décennies précédentes, c'est-à-dire l'alliance entre la classe dominante et les nouvelles couches moyennes était remis en cause. Certes les rapports de classes ne basculaient pas pour autant d'un seul coup, mais les nouvelles couches moyennes éclataient dans une série de directions dont la plupart représentaient des tentatives de dépassement de la crise et du système social en place. Les uns s'engageaient sur ce qu'ils considéraient comme une recherche politico-idéologique autonome, les autres rejoignaient le mouvement ouvrier et participaient à certaines de ses recompositions au travers de la renaissance du courant social démocrate notamment. Actuellement il semble qu'après une certaine stagnation des démarches au sein du mouvement ouvrier, et de certains mouvements politico-idéologiques, on assiste à une sorte de diffusion-généralisation, mais aussi atomisation d'un processus d'expérimentation-recherche d'alternatives qui se pose aussi bien vis-à-vis des modèles idéologiques en crise, des modes de vie, du contenu du social que vis-à-vis de l'économie essoufflée et asphyxiée.

#### 7.1.4.3. Approfondir la crise de légitimité de l'Etat

La contradiction Pouvoir-Savoir ne pouvait qu'amplifier le mode de réaction des nouvelles couches moyennes à la crise de légitimité de l'Etat. Par le double mouvement de deuil de l'Etat et de réanimation du social, les nouvelles couches moyennes accentuent et précipitent peut être une crise qui devra de toute façon être résolue par le système social et tout particulièrement les classes dominantes.

Pour autant les nouvelles couches moyennes interviennent-elles sur le plan politique, à la manière de ce que l'on a vu pour l'idéologique et même dans une certaine mesure de l'économique ? De fait, il existe des tentatives d'expression politique de celles-ci, mais elles apparaissent limitées et l'on assiste plutôt à des phénomènes de pression sur les organisations et les orientations politiques du mouvement ouvrier comme cela a pu apparaître dans toute la période de mobilisation autour du programme commun de la gauche.

#### 7.1.4.4. Quel dépassement de la crise ?

Les nouvelles couches moyennes apparaissent aujourd'hui plus fortement investies dans un dépassement hypothétique de la crise et surtout de sa dimension sociale, que les autres classes sociales. Les formes du dépassement qu'expriment les différents mouvements politico-idéologiques, comme nombre de luttes locales du type de celles que nous analysons, ou de celles que nombre de chercheurs ont analysées ces dernières années au niveau urbain, apparaissent spécifiques à ces couches. Et, comme le constate D. Mehl (14), si celles-ci "parlent un peu" aux classes dominantes, en revanche "elles ne parlent pas du tout" aux classes populaires et surtout pas à la classe ouvrière. Peut-on pour autant pronostiquer dès aujourd'hui la nouvelle alliance, le nouveau consensus qui se ferait entre classes dominantes et nouvelles couches moyennes sur les principaux thèmes de ce dépassement, alors que le mouvement ouvrier verrait ses projets et ses perspectives non-modifiées ? Ce serait faire fi de la complexité et des contradictions qui se développent au sein d'une crise qui ne peut que se prolonger sur une longue période entraînant de nouvelles mutations importantes. Nous préférons laisser les questions ouvertes et retenir que les nouvelles couches moyennes se trouvent actuellement dans une situation qui peut les conduire certes vers un nouveau consensus, mais qui peut aussi permettre sans doute des alliances de classes, notamment vis-à-vis d'un mouvement ouvrier qui n'est pas aussi stable que certaines analyses le postulent, qui peut aussi conduire à la production "autonome" d'un projet sociétal qui confirmerait le caractère de positionnement au sein des rapports sociaux des mouvements actuels. Ce projet ne peut consister qu'en une simple régulation, il peut déboucher sur une réforme du système social alliée à des modifications, ou des aménagements des rapports sociaux, comme cela semble plutôt être le cas actuellement, mais certaines formes plus radicales n'excluent pas qu'il débouche sur la rupture et sur un mouvement des rapports sociaux. Il est en tout cas trop tôt pour le savoir et surtout notre point de vue est beaucoup trop limité pour que nous puissions faire autre chose dans cette recherche que de constater que les potentialités existent.

#### 7.2. La petite et moyenne paysannerie moderniste

En abordant ensemble la petite et moyenne paysannerie moderniste, correspondant à des régions et des types de culture très différente, il n'est pas question pour nous de postuler à une quelconque identité et unité sociologique de couches très hétérogènes et se trouvant, notamment, dans des situations concurrentielles, voire contradictoires, sur nombre de points de vue, comme le développe M. Blanc (15). En revanche, on tente ici de rechercher dans les caractéristiques de cet ensemble ayant une certaine spécificité, à la fois les éléments permettant son adhésion aux mouvements "militants", et à la fois entraînant la rupture et les conflits avec la grande paysannerie, comme avec la petite et moyenne paysannerie traditionnelle.

### 7.2.1. Définition de la petite moyenne paysannerie moderniste

L'agriculture a connu, et continue de connaître, de profondes modifications qui tiennent d'abord aux caractéristiques de la phase la plus récente du capitalisme. L'engagement de cette transformation radicale se situe dès l'immédiat après-guerre. Il se traduit rapidement par une restructuration profonde de la paysannerie, au travers de laquelle apparaissent des couches nouvelles que l'on a pris le parti de qualifier de "petite et moyenne paysannerie moderniste".

### Les conditions générales de cette transformation de l'agriculture

La situation de l'agriculture française, au moment où l'appareil industriel allait reprendre un essor après plusieurs décennies de stagnation, puis des années de destructions, comporte deux grandes caractéristiques qui vont intervenir massivement comme facteur de transformation.

D'une part, la productivité du travail est très faible, au regard des secteurs industriels. La main d'oeuvre est massive, souvent supérieure même à ce qui est nécessaire pour mettre en valeur les exploitations. Ainsi, ce secteur a toutes les caractéristiques d'un secteur pré-capitaliste, pré-industriel, qui, pourtant joue un rôle considérable sur le niveau des coûts de reproduction de la force de travail disponible pour l'industrie et les autres secteurs capitalistes, et qui maintient dans ses structures une part importante de la population active (36% en 1954). D'autre part, les conditions de vie et le pouvoir d'achat dans l'agriculture ont pris un retard certain vis-à-vis des secteurs industriels... Il n'est plus de comparaisons possibles entre l'ouvrier agricole et l'ouvrier de l'industrie, même, bien souvent, entre le petit ou le moyen paysan et l'ouvrier ou l'employé.

Aussi, lorsque les différents secteurs de l'économie (industriels, de services, etc..), de même que les secteurs d'un appareil d'Etat qui se transforme brusquement, vont faire appel à une main d'oeuvre nombreuse, l'agriculture va perdre rapidement sa population, d'abord ses salariés et ses petits exploitants, puis progressivement, une large part de ceux qui ne réussissent pas à moderniser leurs exploitations.

### Quelle agriculture ?

La nouvelle agriculture s'insère à plusieurs niveaux dans les structures du capitalisme. C'est-à-dire, d'une part l'industrie, d'autre part les secteurs financiers et bancaires, alors que les structures professionnelles renforcent leurs liaisons avec l'appareil d'Etat.

Au départ, des ouvriers agricoles et nombre de petits exploitants, les agriculteurs les plus dynamiques vont devoir répondre par une mécanisation intensive de leurs méthodes, qu'il s'agisse de la culture ou de l'élevage ... De grandes industries vont alors consacrer une partie de leur production à la fabrication de matériels et de machines pour l'agriculture, alors même qu'ils développaient les secteurs de recherche pour assurer une innovation constante. Parallèlement, ces mêmes agriculteurs se voient conduit à appliquer de nouvelles méthodes de culture et d'élevage directement issues de la recherche agronomique, qui les amènent à assurer une demande croissante à un secteur de l'industrie chimique qui va se mettre à produire dans des quantités sans cesse plus importantes, engrais, pesticides, herbicides, aliments pour bétail, etc.. De ces deux facteurs découle une augmentation considérable de la productivité du travail qui, en modifiant les conditions du marché, vont contraindre au départ d'autres secteurs d'agriculteurs dont les terres vont répondre aux besoins des secteurs modernistes.

Parallèlement à ce processus, d'autres secteurs industriels s'investissent dans la transformation des produits de l'agriculture. Ils vont ainsi, progressivement, développer un domaine de production industrielle en amont et en aval de l'agriculture, qui va transformer celle-ci selon la formule de M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier (15) en une "industrie de transformation". L'exploitation agricole moderne se départit ainsi de certaines activités, conduisant à concentrer l'essentiel de la force de travail dans la production de produits agricoles.

L'ampleur de l'accroissement de la productivité du travail, couplée à un effondrement des cours, nécessite un accroissement permanent de la surface des terres exploitées, une diminution du nombre de travailleurs pour une surface donnée, ou encore une intensification des productions hors sols. Là où les terres sont libérées en assez grand nombre et que les exploitants n'emploient pas de salariés agricoles on recourt à la première solution. Là où les exploitations sont suffisamment importantes pour conserver des salariés agricoles, on tend à diminuer leur nombre. Là, enfin, où il n'y a pas de terres libérées en assez grand nombre et plus de personnels en surnombre, on développe la troisième solution. Aussi, dans tous les cas, la modernisation exige des investissements à la fois pour assurer la modernisation (mécanisation, renouvellement ou réalisation d'installation, etc..) et à la fois pour assurer la rentabilisation des exploitations modernisées (achats de terres, ateliers de production de viande, etc..). Les investissements ne sont rendus possibles que par l'intervention d'une "grande puissance financière" (16), devenue la "principale banque" (16), qu'est le Crédit agricole mutuel, ainsi que d'autres secteurs bancaires ayant un moindre rôle. Mais, ce secteur financier ne saurait avoir qu'un rôle passif, il contribue, par sa liaison à l'Etat, à "rationaliser" cette transformation structurelle de l'agriculture : "le vieux système mutualiste s'est transformé en un puissant outil de sélection des exploitations, et de structuration de l'appareil productif.." (17).

"La modernisation est une course sans fin" comme le dit J. Klatzmann (18), aussi l'insertion dans les secteurs industriels et financiers ne peut aller qu'en s'approfondissant, conduisant chaque exploitant à rechercher l'innovation que réalisent ceux-ci, afin de remplacer sans cesse des investissements dont l'obsolescence ne cesse de s'accélérer. Pour être "réussie" une telle insertion nécessite donc une qualification et une compétence sans cesse renouvelées, celles-ci sont fournies par un secteur professionnel (la "vulgarisation organisée par les Chambres d'agriculture) de plus en plus lié à l'Etat, par les industriels eux-mêmes dans certains cas, ou par l'Etat lui-même (enseignement agricole).

Une telle agriculture façonne un nouveau type d'agriculteurs que M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier présentent comme étant "...l'agent d'une véritable industrie de transformation, qui combine des matières premières achetées (engrais, aliments, plantes, animaux sélectionnés) et utilise comme support un milieu naturel qu'on espère rendre le plus neutre possible en cherchant à contrôler ses réactions et à détruire ce qu'il a de gênant (herbicides, insecticides)" (19).

#### La petite et moyenne paysannerie moderniste

Comme l'affirme M. Blanc (20) : "Dans de telles conditions, le débat sur la modernisation oppose moins les petits aux moyens, que les jeunes aux vieux. Ceux qui ne prirent pas le train en marche en ce début des années 50, se trouvent au début des années 60 irrémédiablement distancés, quelle qu'ait été leur situation avant la guerre".

Par petite et moyenne, on fait allusion à une notion de taille, mais aussi de capacité de production. Le fait de les considérer ici comme un même acteur social ne signifie pas que l'on postule une identité entre ces couches, mais plutôt que l'on a affaire à un ensemble social qui se trouve situé d'une manière semblable vis-à-vis des nouvelles conditions qui régissent l'agriculture. Par moderniste, il s'agit d'exprimer, non pas un état d'esprit, mais une caractéristique économique et sociale qui consiste dans l'engagement sur une "voie", qui signifie, en fait, un type d'unités de production tout à fait irréversible, et "sans fin", à la manière même dont le mode de production capitaliste se trouve lui-même dans son principe condamné à l'innovation permanente.

La petite et moyenne paysannerie moderniste est conduite à adopter les procédés les plus avancés à un moment donné, quelles que soient les implications que cela peut avoir, tant sur le plan de l'organisation et du rythme du travail, que sur celui de l'utilisation du sol, des bâtiments, du matériel. Elle est condamnée à renoncer totalement à la tradition, tant du point de vue des méthodes, que du mode de vie, etc.. L'atout principal de cette paysannerie est de tenter de bénéficier d'une rente issue de

l'innovation, et toute pause dans le processus confronte l'exploitant à l'effondrement des coûts et ainsi ne peut conduire qu'à quitter la terre.

Pour assurer la rentabilité de son exploitation, l'agriculteur qui n'avait généralement pas, ou peu de personnel, ne peut avoir d'autres recours que d'acheter les terres de ceux qui partent ou d'installer des productions hors-sol ... Aussi, la petite et moyenne paysannerie voit s'alourdir le niveau de ses investissements par rapport au capital de départ. L'un de ses atouts étant alors de s'insérer plus profondément encore dans les circuits de l'industrie d'amont, et surtout d'aval, afin de tenter de stabiliser le niveau de rapport de sa production.

#### Quelques caractéristiques de la petite et moyenne paysannerie moderniste

On s'est borné dans ce passage à évoquer des caractéristiques qui ont un rapport avec la compréhension de la pratique des petits et moyens paysans modernistes dans les mouvements globalisants :

##### La qualification

M. Blanc souligne que, parmi les facteurs de réussite de chaque agriculteur dans cette voie de la modernisation, il faut situer en bonne place le savoir et la compétence (21). En effet, contrairement au paysan traditionnel qui puisait l'essentiel de son savoir-faire de la tradition, le paysan moderniste, lui, doit maîtriser des techniques changeantes et des innovations qui nécessitent une formation scolaire plus poussée, et surtout le recours à une formation permanente par le biais, notamment, de la "vulgarisation" ... Il est à noter que l'une des revendications avancées par B. Lambert, dans "Les paysans dans la lutte de classe" concerne l'inadaptation du système de formation des agriculteurs, notamment des lycées agricoles.

##### La faible maîtrise sur son activité

La paysannerie moderniste se trouve largement déterminée par le cadre industriel dans lequel elle s'insère. Les niveaux de revenus, les conditions de travail, l'intensité de l'activité, le type de production échappent à l'agriculteur et sont définis par la production des industries d'amont et d'aval, les conditions du marché, les règles du crédit, la politique de l'Etat en matière de prix, d'aides... D'où l'apparition d'analyses conduisant à considérer l'agriculteur de ce type comme un "travailleur à façon", ou un "prolétaire" (22).

### Le refus du système de représentation traditionnel

La paysannerie moderniste refuse le système de représentation traditionnel des notables, qu'il s'agisse de "féodaux" ou de "potentats" locaux, etc.. Confrontés à la concurrence de la grande paysannerie sur le plan professionnel et du pouvoir local, de même que par des urbains en ce qui concerne ce pouvoir local, les paysans modernistes recherchent la reconnaissance d'une place réelle sur le plan du pouvoir par le biais de leurs organisations. Celles-ci et notamment les syndicats tels que le CDJA, ou les Paysans travailleurs, se révèlent être des lieux où s'expriment des pratiques militantes et collectives nouvelles, au regard d'une certaine passivité et d'un individualisme traditionnel.

### Un niveau de consommation souvent médiocre

Il existe certes des différenciations importantes selon les secteurs et selon que la rente d'innovation ait pu, ou non, jouer réellement dans la modernisation des exploitations. Et l'on assiste, sur le plan de la consommation, à la progression de couches qui bénéficient de rente d'innovation, et qui voient leur niveau de consommation suivre à peu près l'évolution des autres couches et classes sociales, alors que d'autres connaissent une stagnation, voire une régression, avec un accroissement du décalage avec les autres secteurs. Le phénomène loin d'être individuel touche des régions entières telles que celles de l'Ouest (dans notre échantillon la paysannerie nantaise).

### Une interrogation sur l'avenir de l'agriculture et de ses méthodes

S'étant engagée le plus profondément dans l'innovation, il apparaît que cette paysannerie est traversée par une interrogation qui, au-delà de ses perspectives sociales, atteint les méthodes et les techniques qu'elle utilise. Ayant souvent fait preuve d'une foi aveugle dans les techniques qu'on leur conseillait, on assiste au contraire, maintenant, à un scepticisme de plus en plus profond, que ne cesse d'ailleurs d'alimenter le mouvement écologique, ainsi que certains secteurs de la recherche scientifique ... Une série d'implications se font en effet jour concernant :

- a) une augmentation de la consommation d'énergie qui n'est plus en rapport avec les gains de productivité ;
- b) l'apparition de signes d'appauvrissement des terres dans certaines régions ;
- c) l'apparition de parasites, de maladies, de carences, etc., liée à la spécialisation, à la destruction de certains équilibres, etc. ;
- d) une fragilité accrue des espèces produites ;
- e) la baisse de la qualité de produits standardisés ;
- f) des atteintes, parfois graves, à l'environnement, qui ne tardent pas à se traduire par des phénomènes tels que, abondance de parasites, dérèglement du cours des eaux, etc...

### Couches montantes d'une paysannerie en déclin

Il existe une contradiction profonde pour la paysannerie moderniste entre son aspect montant et en même temps son appartenance à une paysannerie en plein déclin... Un déclin, marqué par le vieillissement, la régression numérique .., qui, comme le souligne J. Klatzmann, induit un sentiment de malaise, et un appauvrissement du potentiel humain et social de la paysannerie. Les "meilleurs" sont portés à gagner des secteurs de pointe à forte connotation symbolique. Une telle contradiction semble conduire la paysannerie moderniste à se charger de toute la frustration que connaît la paysannerie, et notamment de celle qui est condamnée à mourir en silence, la petite paysannerie traditionnelle ...

### - Présence et rôle de la petite et moyenne paysannerie moderniste dans les mouvements globalisants

Selon les régions concernées (Lorraine, Alpes de Haute Provence, Pays nantais ..) cette paysannerie moderniste revêt des formes très différentes dont il n'est pas question ici de marquer les spécificités. On peut, toutefois, faire la remarque que, comme dans le cas du mouvement d'opposition à l'extension du camp militaire du Larzac, la variable la plus pertinente quant à la participation aux mouvements d'opposants se révèle être plus le degré de modernisme que la taille, ou la prospérité. L'enquête agricole de l'ADECA, à Notre Dame des Landes, se termine ainsi sur la conclusion que, comme dans le cas du Larzac, la population agricole concernée est au-dessus des moyennes de modernité nationales et même régionales. L'enquête auprès des militants révèle que le phénomène est encore plus fort parmi ceux qui sont présents dans les mouvements d'opposants, comme on le verra dans l'analyse des trois principaux enjeux.

La paysannerie moderniste constitue la seule composante paysanne qui soit présente dans les mouvements globalisants. Cette présence est loin d'être symbolique et elle porte sur les principaux niveaux de la pratique et de l'élaboration de ce type de mouvements. Mis à part le cas de Notre Dame des Landes, on doit toutefois remarquer que la paysannerie moderniste ne prend pas la "direction" de ces mouvements. Son attitude consiste beaucoup plus à faire coïncider ses objectifs, ses revendications, ses formes d'action, etc., avec celles des militants des nouvelles couches moyennes. Et plus cette paysannerie a une pratique militante de lutte, de revendication, et plus elle paraît prête et disponible pour s'articuler avec les militants des nouvelles couches moyennes.

Le critère militant apparaît plus important pour cet acteur social. En effet, il n'est quasiment pas de militants paysans des mouvements globalisants qui ne furent pas auparavant des militants d'organisations paysannes (CDJA, Paysans travailleurs).

La participation des paysans modernistes s'exprime donc d'abord par la présence de militants au sein des noyaux militants de la composante globalisante, ou par la constitution de noyaux propres très liés au noyau à dominante des nouvelles couches moyennes. Elle consiste également dans une participation de masse aux initiatives proposées par les noyaux militants.

### 7.2.2. Outil de travail et territoire

Pour la paysannerie moderniste deux notions importantes sont en cause au travers de la réalisation d'une infrastructure, l'outil de travail et le territoire.

#### 7.2.2.1. La terre-outil de travail

L'une des spécificités de la transformation qu'a connue la paysannerie moderniste consiste dans l'obligation de rompre avec un certain type de rapport avec la terre, pour y substituer une conception nouvelle qui consiste à donner à celle-ci comme unique vocation celle d'un outil de travail intervenant parmi d'autres dans un procès de production. La terre n'est plus cette donnée fondamentale (23) dont les caractéristiques renvoient avant tout à la nature et que l'on se transmet de génération en génération dans certaines régions, que l'on cultive toute une vie. La paysannerie moderniste n'est plus forcément sur les terres familiales, même dans les régions de transmissibilité ... en tout cas il a fallu accroître sa surface. Cette terre a été, le plus souvent, réorganisée et transformée au travers de remembrements, d'arrachages des arbres, des haies ... Ses caractéristiques physiques et, notamment, sa fertilité dépendent désormais tout autant, voire plus de l'industrie chimique, voire de l'aménagement du territoire, ou d'EDF (pour l'irrigation comme dans le Val de Durance...) que de la nature. Enfin, la terre n'est plus nécessaire dans tout acte de production puisque des cultures hors-sols viennent se surajouter là où la terre se montre insuffisante.

L'outil de travail est constitutif d'une nouvelle unité toute entière centrée sur la production et l'accroissement de la productivité, l'exploitation agricole. Mais cet outil de travail n'en demeure pas moins posséder des caractéristiques spécifiques vis-à-vis desquelles les paysans modernistes essaient de se prémunir. L'un de ces aspects concerne la propriété de celle-ci et son insertion dans un marché et un mode de rémunération spécifique dont les conditions ne dépendent pas seulement de l'agriculture (urbanisation, tourisme, industrie, etc..). Un autre aspect qui intervient souvent complémentirement consiste dans la limitation physique de cet outil de travail d'autant que, là encore, de puissants concurrents de l'agriculture se présentent pour accéder à son usage. C'est pourquoi la paysannerie moderniste a très tôt orienté son action syndicale au CNJA d'abord,

avec des formes renouvelées, ensuite au sein des Paysans travailleurs, etc... dans une nouvelle définition juridique de la terre qui s'appuie avant tout sur le rapport à l'usage et non plus seulement sur la propriété et dans la définition d'une sorte de mode de répartition de celles-ci qui garantisse aux agriculteurs et, surtout aux jeunes qui se modernisent, une priorité à l'acquisition des terres agricoles. Dans ce cadre, la décision d'infrastructure, qui implique une expropriation même partielle, constitue une intervention dans un domaine qui dépasse largement les surfaces effectivement en cause, et qui consiste dans l'enjeu beaucoup plus vaste qui se joue entre la paysannerie moderniste et de sa capacité à maîtriser son outil de travail particulier que constitue la terre, et donc ses perspectives de développer des exploitations viables de son point de vue.

#### 7.2.2.2. Reconstituer un territoire

Contrainte de rompre son lien historique à sa terre, d'abandonner les valeurs qui s'y rattachaient, de transformer totalement ses conditions de travail et de vie ... la paysannerie moderniste se trouve brutalement déterritorialisée, d'autant qu'elle a souvent été le principal agent de destruction du territoire ancien et qu'elle se le voit reprocher avec véhémence par la paysannerie traditionnelle et de plus en plus souvent par la population urbaine nostalgique de la campagne-paysage.

Cette déterritorialisation se révèle en fait invivable pour une couche sociale, qui comme on le verra, se trouve particulièrement confrontée à l'instabilité et la vulnérabilité économique et l'on assiste, comme dans le cas des nouvelles couches moyennes, à la conquête de nouveaux territoires, mais par des modalités spécifiques. Le territoire de la paysannerie moderniste n'est plus celui de la paysannerie traditionnelle, il est plus collectif, plus vaste, plus sociabilisé, et plus symbolique.

Le rattachement symbolique, paradoxalement, s'opère par un investissement tout particulier dans l'histoire, voire l'ethnologie d'une commune, d'un "pays", d'une "région". Il valorise souvent certains aspects du tissu social traditionnel et dans les régions où la petite paysannerie traditionnelle apparaît définitivement condamnée il ne va pas sans restaurer et défendre certaines valeurs qui s'y rattachaient. Mais cette démarche symbolique est une reconstruction, faite de choix de renforcements et d'omissions et les différents enjeux qui peuvent se développer mettent en évidence que la rupture entre traditionnel et moderniste est loin d'être atténuée. De ce point de vue, la reconstitution de territoires, pour la paysannerie moderniste, apparaît participer d'une tentative d'une autre reconstitution qui est celle d'une hypothétique identité paysanne, qui passe bien souvent encore par le mythe tenace, bien que pourtant fortement mis à mal par la paysannerie moderniste, de l'unité paysanne.

L'aéroport ou la ligne nouvelle font irruption brutalement en travers de cette territorialité nouvelle et comme dans le cas des nouvelles couches moyennes sa forte dimension symbolique conduit à ce que le phénomène ne soit pas limité aux expropriables et aux riverains immédiats. Les nuisances peuvent altérer l'outil de travail, ou même les conditions de vie en général, mais elles sont perçues également comme altération d'un cadre de vie, d'un environnement, d'une identité territoriale, et finalement d'une société locale. Ceci conduit à l'apparition immédiate de thèmes teintés de dramatisation, qui dépassent là encore les limites des projets, tels que "la mort du paysan", "la mort de la terre", "la stérilisation de la campagne", "le recul ou la disparition de la campagne"... et qui conduisent à la solidarité parfois active entre le paysan de Lorraine avec celui du pays nantais, ou de celui de Nantes et du Val de Durance avec ceux du Larzac, etc...

### 7.2.3. Vulnérabilité de la petite et moyenne paysannerie moderniste

Le premier élément de cette vulnérabilité consiste dans la spécialisation qu'implique inévitablement le processus de modernisation. Spécialisation qui peut conduire à une mono-production. Si celle-ci permet des gains de productivité appréciables, elle entraîne par ailleurs la disparition totale de la souplesse que constituait un système qui permettait, auparavant, de compenser les pertes d'un secteur par un autre.

D'une manière générale, la vulnérabilité s'exprime vis-à-vis des fluctuations qui affectent d'abord les facteurs externes à l'activité de la paysannerie elle-même. Toute fluctuation d'un marché entraîne de graves répercussions immédiates chez les exploitants qui se sont spécialisés dans cette production. Le niveau d'endettement conduit à faire peser immédiatement de graves menaces sur les revenus des agriculteurs, même si les fluctuations ne jouent que sur quelques pour cents.

Toute crise économique influe maintenant directement sur les conditions de la production et, pas simplement par le biais des cours. Ainsi, la crise pétrolière entraîne une hausse des coûts de production, de même que la hausse des matières premières, provoque une hausse importante du prix des engrais... Aussi assiste-t-on après la crise de 73 à une stagnation de l'utilisation des engrais, comme des aliments pour le bétail.

Les variations climatiques importantes, telles que la sécheresse de 1976, ou des gelées tardives, etc., placent des secteurs entiers de production dans des situations intenable, dans la mesure où les pertes de production ne peuvent être compensées, alors que les charges sont fixes.

Toute modification de l'affectation des terres dans un contexte local précis a plusieurs types de répercussions sur cette paysannerie : a) la limitation de la surface cultivée contribuerait à perturber, parfois profondément, les possibilités d'équilibrer revenus et charges ; b) les ex-

propriations interrompent un processus de mise en valeur qui, quelles que soient les conditions d'indemnisation, se révèle peu transportable, puisque celui-ci se montre très tributaire de l'environnement industriel (amont et aval), des caractéristiques du sol, de l'organisation sociale et professionnelle locale, etc.. ; c) la perturbation du marché des terrains remet en cause la perspective d'extension des surfaces, rendue nécessaire pour l'accroissement de la productivité.

Outre que cette vulnérabilité est réelle, celle-ci apparaît renforcée dans la conscience collective de cette couche qui vit chaque variation dans les cours du marché, ou toute altération intervenant dans les conditions de prêt, ou d'utilisation d'une surface cultivable nécessaire, comme un drame individuel et collectif dont l'intensité ne peut sans doute se comprendre qu'à partir, d'une part du niveau d'investissement et d'effort qui a été nécessaire à leur modernisation, et d'autre part du constat d'un déclin général de la paysannerie.

La dimension collective de ce risque débouche sur un mode spécifique d'organisation, de défense, de mobilisation... que représenta tout un temps le CNJA, puis qui a pris des formes plus particulières et plus radicales à partir de structures telles que les Paysans travailleurs dans l'Ouest. Partant de la recherche de la reconnaissance par l'Etat, de garanties suffisantes pour rendre viables des exploitations agricoles "modernes", les luttes vont se mener d'une part sur le plan des cours et d'autre part sur celui du foncier.

Les actions sur les cours du marché ne sont pas nouvelles, en revanche les domaines d'industrialisation ou de modernisation s'exprimant dans des secteurs spécifiques ils ont conduit à des actions sur des cours jusqu'à présent moins défendus par le syndicalisme traditionnel (lait, viande, porc...). La plupart des décisions concernant ces cours relevant des instances européennes, les actions les concernant vont acquérir une périodicité correspondant aux principales négociations, et vont nécessiter une ampleur et une intensité exceptionnelles, telles que les "guerres du lait" et du porc, les mobilisations viticoles du milieu des années 70, la lutte contre les montants compensatoires de 78-79, etc...

Sur le plan foncier, comme on l'a vu plus haut, cette action se développe autour de la revendication de la reconnaissance de la terre comme outil de travail de l'agriculture. Elle a pris la forme des luttes pour obtenir une législation interdisant les cumuls et surtout d'une multitude de luttes locales, surtout dans les régions où les surfaces sont insuffisantes pour obtenir une sorte de "moralisation" dans le mode de répartition des terres libérées par les départs de paysans traditionnels. Ces dernières années, dans l'Ouest, ces luttes ont pris, sous l'impulsion des Paysans travailleurs, des formes dures et parfois illégales, telles que les "labours

collectifs" des terres en litiges, la mise en culture ou la destruction de cultures sur les terres des "cumulards" ou des "gros"... La décision d'équipement intervient alors comme un nouveau facteur de cette instabilité et immédiatement l'enjeu se trouve investi de toute l'intensité que revêt ce phénomène de vulnérabilité. L'expropriation même partielle, la baisse de productivité de certaines productivités liée aux nuisances, même à des pertes de temps provoquée par des allongements de temps de déplacement, ou à la difficulté d'utiliser des matériels coûteux et non-amortis, conduisent à assimiler totalement l'équipement comme débouchant sur une accentuation de la vulnérabilité et une possibilité plus grande de faillite ... Immédiatement aussi les moyens de défense que s'est donné le milieu se concentrent alors sur ce nouvel enjeu, en utilisant toutes les formes d'actions qui leur sont propres, comme cela apparaît au travers du rôle et des actions du CDJA à Louvigny et à Vaumeilh, des Paysans travailleurs à Notre Dame des Landes... (manifestations de tracteurs, épandages de fumier devant les locaux administratifs, rassemblements symboliques, etc..).

#### 7.2.4. La modernisation est le fruit d'un effort important

Obsédée par le déclin d'ensemble de la paysannerie, tant de son rôle économique, politique, idéologique, social et de son expression démographique que qui ne saura que s'accroître, la petite et moyenne paysannerie moderniste a conscience d'avoir fait et de poursuivre un effort très important pour orienter son exploitation et l'agriculture dans un sens qui la rende compatible avec le développement du système de production dans son ensemble. Cet effort a consisté dans l'acquisition d'une compétence et d'une qualification importantes qui ne cesse de se développer et qui, comme dans le cas des nouvelles couches moyennes, ne saurait être autre qu'un processus permanent se poursuivant tout le long de la carrière. Il a conduit au renoncement à une part importante de l'indépendance, de maîtrise traditionnelle, du paysan, au profit de contrats et d'insertion toujours renforcées dans des circuits de production spécialisés et industrialisés qui définissent largement la nature de son travail, les procédés, les investissements à réaliser, etc.. Il s'est traduit par le troc d'une certaine sécurité, contre une foule de risques nouveaux. Aussi se percevant, à la manière des nouvelles couches moyennes, comme couche montante, ayant fait ce qu'il fallait pour adapter l'agriculture aux impératifs actuels du système de production, les petits et moyens paysans modernistes, confrontés à la menace d'expropriation, ou de nuisances ... à leur encontre, ou à l'encontre d'autres paysans modernistes, expriment eux aussi un sentiment de trahison de la part de ceux-là mêmes (et notamment l'Etat) qui les ont poussés à faire les choix qu'ils ont fait.

La forte tonalité affective de leur opposition semble ainsi tout autant tenir de ce sentiment de trahison, que du niveau très élevé d'investissement personnel effectué dans la modernisation et la viabilité de leur exploitation, que de leur attachement très individualisé à une nouvelle ter-

ritorialité, que de l'évocation inévitable du déclin de l'ensemble de la paysannerie au travers de l'expérience d'une régression même limitée de l'activité agricole, de la terre ... au profit du béton, de l'urbain, etc..

#### 7.2.5. Les caractéristiques de la paysannerie moderniste conduisent à une forme spécifique d'opposition

##### 7.2.5.1. Une compétence qui entraîne un nouveau rapport au savoir

La nécessité de la compétence et la variété des domaines concernés qui tend, d'ailleurs, à s'accroître conduit à un nouveau rapport au savoir. La transmission directe par la tradition de génération en génération des méthodes culturelles a définitivement laissé sa place, pour cette paysannerie, à une formation continue qui combine une formation générale de base, qui tend à s'approfondir, une formation technique et, pour certains (peu nombreux), scientifique, dans des lycées ou des écoles spécialisées, qui est relayée ensuite par des systèmes de formations spécifiques à un type de production, qui peuvent être organisés par la coopérative ou la firme agro-alimentaire contractante, ou par des stages, des périodes de formations prises en charges par le syndicat, la Chambre d'agriculture ... sans oublier les contacts directs avec les conseillers agricoles. La transformation du rapport au savoir conduit à l'apparition d'une attitude nouvelle qui permet individuellement ou collectivement à ces paysans confrontés à un problème, de se sentir capables de l'aborder eux-mêmes, et de définir le type de coopération, d'informations, de formation ... complémentaires dont ils auront besoin pour le traiter plutôt que de le déléguer a priori à un responsable, représentant, notable ... De ce point de vue, la décision d'équipement ne sera pas abordée différemment de la plupart des grandes questions. Ce seront les réseaux de traitement, pas forcément institutionnels, de ces questions qui vont être mobilisés, quitte à les adapter ou à les modifier profondément en fonction des caractéristiques de l'enjeu et, notamment, de la possibilité d'une liaison avec des structures plus propres aux nouvelles couches moyennes ...

##### 7.2.5.2. L'initiation à l'économie et à la production capitaliste

Responsables d'une structure économique, devant nécessairement maîtriser les données concernant le secteur de production au sein duquel ils sont insérés, les petits et moyens paysans modernistes sont conduits à une maîtrise de plus en plus large des conditions qui régissent le système économique et de production. Ils se révèlent peu enclins à déléguer purement et simplement à quelques notables cette connaissance et donc la capacité à réagir aux différentes conjonctures, ce qui apparaît vital pour la poursuite de leur activité. De même dans leur pratique, ils sont désormais en relation et en collaboration avec des agents économiques représentant les seigneurs financiers, industriels, commerciaux, juridiques ... du système de

production. Les exemples d'oppositions étudiés à Notre Dame des Landes, comme à Louvigny Saint Jure ou à Vaumeilh montrent que cette initiation permet une appréhension nouvelle des données qui justifient la décision d'infrastructure. Celles-ci ne sont plus, comme c'est le cas pour les paysans traditionnels, admises comme une fatalité, mais sont au contraire examinées au regard d'une analyse propre, qui sera enrichie éventuellement par toutes les aides nécessaires, d'experts, de conseils... mais pas de notables; C'est ainsi que, comme pour les nouvelles couches moyennes, on peut voir se constituer des groupes d'étude, d'analyse, de recherche qui reprennent systématiquement toutes les données économiques, sociales.. dont ils ont exigé la communication dans un premier temps de la mobilisation.

#### 7.2.5.3. La familiarisation à l'action de l'Etat

Le processus de modernisation de l'agriculture a été l'occasion d'un rapprochement, de multiples négociations, voire de collaboration entre la paysannerie moderniste et l'Etat, tant au niveau central, qu'à tous les échelons des administrations ... Au travers de cette pratique, qui fit de l'Etat un interlocuteur, un partenaire, voire un adversaire courant et privilégié, la paysannerie petite et moyenne fut amenée à relativiser la coupure traditionnelle qui existait jusque là entre elle et les institutions. La paysannerie moderniste est aujourd'hui largement initiée aux procédures, mode de décision, forme de travail, mais aussi contradictions internes de l'Etat . Et si ce ne sont que quelques représentants notables qui assument les rapports courants au niveau central, en revanche au niveau local, ce sont beaucoup plus les structures et initiatives collectives qui constituent ces rapports. Aussi la décision de l'Etat en matière d'infrastructure n'est pas plus perçue comme inéluctable et indiscutable que les décisions affectant la politique agricole, et qui sont sans cesse sujettes à des négociations et des initiatives, voire à des luttes dont nombre d'entre elles conduisent au recul de l'Etat, ou pour le moins à des compromis moins défavorables. De même elle ne semble pas devoir nécessiter le recours à des notables ou des élus sinon dans le cadre courant qui leur est affecté dans ces confrontations, elle conduit, en revanche, à investir des méthodes de travail, d'organisation, de négociation, de mobilisation qui sont devenues courantes et dont le recours est aisé même si comme on l'a vu plus haut cela implique des adaptations spécifiques à la nature de l'enjeu.

## 7.2.6. La paysannerie moderniste et la crise

### 7.2.6.1. L'accentuation de la vulnérabilité

Les caractéristiques de la crise économique et, notamment de l'inflation, puis les formes de luttes contre celle-ci conduisant à faire porter l'effort sur les secteurs industriels et ainsi à maintenir au maximum les coûts des produits agricoles, alors que les fournitures, le crédit... se trouvent renchéris, ont conduit à une rapide accentuation du niveau de vulnérabilité de la paysannerie moderniste. Celle-ci, déjà exaspérée par le retard et la stagnation du niveau de consommation, dramatise encore plus les risques de faillite, alors que pourtant elle a conscience de représenter un secteur de production vital, et virtuellement capable d'améliorer l'économie nationale par l'exportation. Aussi la double dimension de conditions plus difficiles et d'un véritable intérêt général pour la nation et l'humanité conduit à d'autant moins accepter des projets qui eux sont dans la plupart des cas décodés comme relevant d'un système dépassé, celui d'avant la crise, qui engouffrait des moyens considérables dans des investissements à la rentabilité économique et surtout sociale incertaine (Villette, Concorde ...).

### 7.2.6.2. Sensibilité à la crise du consensus

La paysannerie moderniste est conduite à s'interroger sur ses méthodes et la finalité de son activité et finalement du tournant qui a été pris au travers de la modernisation. Aussi se trouve-t-elle prise de plein fouet par la crise du consensus, d'autant que nombre de problématiques de remise en cause de l'application de la croissance dans l'agriculture et de la "contre-productivité qui s'y installerait" viennent l'interpeler brutalement. D'autre part l'interrogation sur l'orientation sociétale, et sur un autre type de système de production conduit à repenser totalement le rapport entre industrie et agriculture et ceci dans le sens d'un renforcement du caractère d'intérêt général de celle-ci, même si des adaptations doivent lui être apportées afin notamment d'y rétablir l'équilibre écologique. Enfin, la dimension de redécouverte de l'environnement, de la nécessité de protéger l'éco-système et le cadre naturel est même porteur de vocations nouvelles dont l'agriculture moderne serait la mieux habilitée de s'agiter, renforçant encore son caractère d'intérêt général. De ce point de vue, la force de l'intérêt général que constituerait en elle-même l'activité agricole permet d'opposer celui-ci dans des conditions totalement renouvelées face à un intérêt général revendiqué par l'Etat, pour des équipements qui ne s'appuient plus sur les consensus.

### 7.2.6.3. La crise de légitimité

L'Etat, notamment en perdant sa légitimité d'aménageur, et de recours pour résoudre les problèmes économiques ne peut plus prétendre imposer à la

paysannerie moderniste son intérêt général, concernant des équipements, d'autant que l'analyse des dossiers qui les justifient renforcerait encore aux yeux des opposants potentiels la crise de légitimité elle-même. Surtout que la crise de légitimité conduit la paysannerie moderniste à ne plus se trouver seul face à l'Etat et à se trouver des alliés notamment dans les nouvelles couches moyennes pour définir et imposer du moins localement des intérêts généraux alternatifs.

#### 7.2.6.4. La rencontre d'autres forces sociales et des mouvements politico-idéologiques

Au travers de la crise, la paysannerie moderniste voit se présenter la possibilité de convergence entre ses difficultés, ses interrogations et concrètement ses oppositions à propos d'enjeux, tels que des infrastructures et ceux que connaissent et développent d'autres acteurs sociaux, classes ou couches sociales, mouvements, etc... Ceci conduit à la possibilité d'une expression plus systématique et plus massive d'oppositions au travers de mouvements dans lesquels les militants paysans agiront de concert avec des militants notamment des nouvelles couches moyennes. L'émergence des mouvements écologiques et nationalitaires, dans le cadre de ces enjeux, conduit à un renforcement et à une activation supérieure des pratiques de la paysannerie moderniste, cela n'avait pas été le cas pour les mouvements prétendant situer les enjeux vis-à-vis des rapports de classes. Les exemples du Larzac, mais aussi plus modestement de Vaumelh, de Naussac, etc., mettent en effet en évidence la possibilité de constituer des enjeux nationaux, alors que jusqu'à présent les liaisons paysans-ouvriers ne sont restées, dans la plupart du temps, que symboliques. C'est pourquoi l'on peut poser qu'au travers de la crise et de la question de son dépassement, on peut plus parler de l'apparition de convergence d'intérêts, de rapprochement de problématique, de définition d'objectifs communs notamment à propos du social et d'une réforme du système sociétal et ceci à partir de couches montantes, que d'alliances de classes autour d'un projet commun de transformation ou de renversement des rapports sociaux.

#### 7.2.7. Coupure avec la paysannerie traditionnelle et convergence avec les nouvelles couches moyennes

La coupure qui s'est instaurée dans les années 50 entre paysannerie traditionnelle et paysannerie moderniste n'a fait que s'aggraver depuis. Celle-ci prend des dimensions économiques, les modernistes se voyant reprocher leur niveau de consommation, le cumul de terres, la destruction des structures économiques locales. Les traditionnels sont suspectés de manque de dynamisme, d'occuper des terres sous-exploitées, etc... Sur le plan idéologique, le principal contentieux réside autour de l'abandon des valeurs traditionnelles et du mode de vie propre à un pays ... Ceci est particulièrement fort lorsque la paysannerie moderniste est associée à l'image d'un

remembrement, d'une opération d'irrigation, à la transformation de la vocation traditionnelle d'un pays... Sur le plan politique la coupure a souvent conduit, ou s'est articulée sur des clivages du type droite-gauche, les modernistes rompant le plus souvent avec la tendance majoritaire localement. Enfin, si la coupure est si forte à certains endroits, comme Vaumeilh .. c'est que le tournant moderniste s'est articulé à une histoire, et à des clivages anciens au sein des paysanneries locales. Aussi ceux qui ont pu l'opérer sans difficulté étaient déjà situés, comme le diraient J. Viard et M. Marié, dans un clan, une tribu, et leur "réussite" par la modernisation est venue amplifier les anciens clivages, les anciennes rancoeurs, etc... Une décision d'équipements qui affecte ces deux paysanneries ne saurait alors permettre de combler le fossé. Certes, les conditions de l'opposition aux décideurs l'imposent, les pratiques d'autres acteurs sociaux y poussent ... Mais les tentatives ne sont que formelles et non viables, ce qui conduit rapidement à l'éclatement et à l'apparition de conflits parfois encore renforcés, comme celui qui s'est développé entre l'ARAST et le Syndicat des expropriés à Vaumeilh.

En revanche, si la liaison entre les deux paysanneries n'est pas possible, il s'avère qu'une sorte de convergence s'instaure plus souvent désormais entre militants paysans modernistes et militants des nouvelles couches moyennes. Par convergence, on veut insister sur le fait qu'il s'agit plus de rencontre entre deux acteurs sociaux sur des objectifs communs, des problématiques communes, des pratiques ... et non d'une alliance sur un projet commun ou complémentaire. Les bonnes relations et l'homogénéité de certains noyaux militants, comprenant ces deux composantes, ne doit pas masquer en effet que pour la paysannerie c'est l'entièreté de sa position sociale qui est investie dans l'enjeu, alors que pour les nouvelles couches moyennes, il s'agit d'un domaine important de mobilisation, mais qui n'implique pas leur devenir de classe en tant que tel.

Les éléments qui conduisent à cette convergence sont d'abord cette production commune d'une territorialité qui, sans être identique, comporte des points de rencontre ; ensuite une volonté commune de s'opposer à l'Etat, basée sur une conviction identique de la possibilité de le faire reculer au nom d'un intérêt général alternatif. La pratique militante basée sur des pratiques, des conceptions, qui apparaissent finalement proches sur certains aspects qui ont été analysés plus haut, conduit à refuser également les intermédiaires, les représentants institutionnels, les notables, le système notabiliaire lui-même, au profit d'une démarche de noyaux militants, appuyés sur des initiatives de "masse" et la constitution de véritables consensus locaux permettant de gagner un rapport de force vis-à-vis du Pouvoir; Une sensibilité parfois aussi grande vis-à-vis des mouvements politico-idéologiques, de leurs thèmes, de leurs actions, qui a pu conduire les uns et les autres à militer auparavant déjà dans les mêmes structures écologiques, nationalitaires ... constitue également un élément fondamental de la possibilité de constituer un mouvement d'opposition commun, de même que des pratiques, ou des conceptions politiques identiques au sein de structures telles que le PSU et les Paysans travailleurs, etc...

Dans certains noyaux militants, tels qu'à Louvigny Saint Jure, Vau-meilh (un temps au GAER)... la convergence est si profonde que l'on voit se profiler l'ébauche de projets communs et de tentatives de définitions d'orientations alternatives qui définissent des devenirs compatibles entre ces deux acteurs sociaux. De là à franchir le pas et à considérer que l'on assiste à l'ébauche d'un nouveau système d'alliances de classes entre couches dominées, mais montantes, certains le franchissent sans difficultés, il semble toutefois que la réalité des mobilisations conduise à une prudence beaucoup plus grande.

### 7.3. La petite et moyenne paysannerie traditionnelle

L'hétérogénéité de cette fraction de la paysannerie est sans doute plus grande encore que celle de la fraction moderniste, selon les régions, le type de culture, la taille d'exploitation, etc., des situations très différentes existent allant de la toute petite exploitation sur laquelle on ne travaille qu'à temps partiel, à des exploitations moyennes, qui après avoir cru pouvoir tenir un temps, attendent désormais une sorte de mort dorée, avec la retraite qui approche désormais, allant d'exploitations isolées fossiles, dans un environnement remodelé, à un type d'exploitation encore dominante dans des zones ou des régions qui contemplant avec angoisse le spectacle de leur déclin et de leur désertification désormais inéluctables. Dans notre volonté d'analyser en tant que tel et sans doute trop grossièrement la paysannerie traditionnelle, on a voulu rendre compte de quelques caractéristiques désormais communes, quelles que soient les différences, par ailleurs, qui permettent de comprendre un comportement assez homogène de cette paysannerie vis-à-vis des enjeux que nous étudions.

#### 7.3.1. Qu'est-ce que la petite et moyenne paysannerie traditionnelle?

La petite et moyenne paysannerie traditionnelle est constituée de ceux qui n'ont pas pris la voie de l'innovation dans les années 50. Leurs méthodes de travail, leurs équipements, leur matériel, les types de culture .., ne sont pas différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient, même si, dans la plupart des cas, un tracteur a remplacé le cheval ou les boeufs. Ce non-engagement dans la modernisation de leurs exploitations est dû, pour certains, à leur trop faibles moyens de départ et, notamment, à des surfaces trop faibles qui ne donnaient pas accès aux prêts du Crédit agricole mutuel. Il est aussi dû aux caractéristiques personnelles de certains exploitants qui se trouvaient déjà trop âgés pour s'engager dans cette voie. Il prend aussi son origine dans des contextes locaux, ou régionaux, dans lesquels les traditions plus fortes, les modèles culturels, le type de culture, etc., se prêtaient moins bien qu'ailleurs au processus de transformation. La paysannerie traditionnelle a vécu, et continue de vivre une longue dégradation de ses conditions de vie et de revenus, notamment par comparaison aux autres classes sociales, qui conduit à une dis-

partition des exploitations au fur et à mesure que les paysans prennent leur retraite. Leurs enfants quittent la terre, faute de pouvoir reprendre des exploitations, ou l'exploitation familiale, et deviennent, dans la grande majorité, ouvriers ou employés. Cette paysannerie se trouve donc, en tant que couche, être en voie d'extinction inexorable, sans que cela ne prenne la forme de crises brutales et de faillites.

Contrairement à la paysannerie moderniste très vulnérable, la paysannerie traditionnelle est moins influencée, ou dépendante des variations des cours des produits. Son exploitation de la terre étant largement basée sur l'auto-subsistance et une polyculture souvent très large, elle a peu de charges et ressent moins les fluctuations momentanées sur certains marchés. En revanche elle est concernée par la baisse tendancielle sur une période longue de tous les cours des produits agricoles.

Cette couche sociale se trouve profondément insérée dans un tissu social traditionnel. C'est la tradition et les modèles qu'elle véhicule qui déterminent les méthodes de culture et d'exploitation, le mode de vie, les références politiques, les rapports avec les autres couches sociales.. Cette tradition et ce mode de transmission de savoir-faire et de connaissances par celle-ci tiennent lieu de savoir, et conduisent à un très faible niveau de scolarisation et à un grand décalage vis-à-vis des discours et des argumentations portés par l'Etat, ou les administrations. Se sentant désarmée vis-à-vis de ceux-ci, la paysannerie traditionnelle recourt d'autant plus facilement aux représentants du milieu rural, les notables.

Le MODEF a réussi à regrouper certains de ces agriculteurs dans le cadre d'une défense des exploitations traditionnelles, mais il s'avère que la grande masse de cette paysannerie est étrangère, voire relativement hostile, à toute structuration et à toute pratique de type militant. Cette passivité peut être le résultat du fait que cette paysannerie a profondément intégré son destin et sa mort, et que, finalement, elle accepte le cadre général d'explication de ceux-ci, que produisent à la fois l'Etat et les secteurs notabiliaires de la profession (notamment la FNSEA). L'hostilité vis-à-vis des organisations et de la pratique militante semble relever d'un refus traditionnel de l'étranger (urbain), des pratiques du mouvement ouvrier et d'une contradiction plus récente, celle-là vis-à-vis de la paysannerie moderniste. Aussi, dans un tel cadre, les notables du milieu sont ceux qui sont perçus comme pouvant le mieux représenter les intérêts de cette couche sociale.

Il existe une cassure profonde entre paysannerie moderniste et paysannerie traditionnelle. Cette dernière reproche aux agriculteurs modernistes d'avoir profité de son propre déclin, de sa propre mort pour grossir. Les paysans modernistes sont considérés comme des "accapareurs de terres", dont les intérêts ne sauraient être les mêmes que ceux de leurs "victimes". Dans ces conditions il ne peut être question pour la paysannerie traditionnelle d'adhérer à des formes d'organisation et de lutte de

cette couche sociale, même si elle prétend quant à elle, porter les intérêts de toute la petite et moyenne paysannerie, comme c'est le cas pour les "Paysans travailleurs", par exemple.

### 7.3.2. La conscience d'une fin prochaine

Pour la paysannerie traditionnelle, le lent déclin et l'inéluctable dégradation du rôle de la paysannerie dans les sociétés industrielles, durant les dernières décennies, s'identifie totalement avec leur propre disparition. Cette disparition selon les régions, peut apparaître douce, dans d'autres elle prend la forme d'un drame individuel et collectif. Contrairement à la faillite qui hante le paysan moderniste et qui est vécue plutôt comme échec personnel, la fin de la paysannerie traditionnelle est considérée par ceux qu'elle atteint comme un phénomène de société, comme la disparition d'un monde condamné, de valeurs, de relations, d'un mode de vie, d'un environnement, etc.. vis-à-vis duquel rien n'est plus possible. La réalité n'est peut-être pas aussi simple, et il existe bien des mouvements de résistance à cette fin, tels que le MODEF, mais il semble que ce n'est pas suffisant pour empêcher que cette fin constitue désormais l'inconscient et, le plus souvent, le conscient collectif de cette paysannerie.

Lorsque la décision d'équipement intervient et que la menace d'expropriation apparaît, cette paysannerie résiste d'abord sans doute parce qu'elle hate une mort que l'on ne voulait pas si proche, parce qu'aussi elle implique une rupture avec ce monde auquel chaque individu est profondément attaché et dont il est très dépendant, ensuite parce qu'il n'est pas question de se soumettre aux conditions de l'aménageur et qu'il faut faire "monter les enchères", "se vendre le plus cher possible", mais de fait elle est prête à accepter et acceptera les indemnités qui constitueront la rente ou la retraite qui devait être prise à plus ou moins brève échéance. Elle n'est pas acceptée pour autant de gaité de coeur, pour les raisons précédemment évoquées, mais aussi parce que la rente tirée de la terre, louée à un paysan moderniste, est la forme traditionnelle de cette retraite, que l'on préfère parce que la terre vaut toujours mieux que de l'argent ... Mais sous la pression de l'Etat, avec l'aval des notables, après quelques années de résistance, comme au "Syndicat des expropriés de Vau-meilh", les paysans traditionnels vendent avant qu'il ne soit trop tard, là où les paysans modernistes eux préfèrent jouer le va tout, parce que c'est leur avenir "d'exploitant" et de l'agriculture moderne qui est en jeu.

### 7.3.3. Le fatalisme

La dégradation de la paysannerie traditionnelle, par son caractère inéluctable, conduit sans doute au fatalisme, toutefois il semble bien que l'on ait affaire, à un phénomène plus profond. Le fatalisme est présent dans le rapport qu'entretient le paysan avec la nature, avec les élé-

ments... il est présent aussi dans son rapport à la société globale. Depuis des générations, il a intégré comme une fatalité le développement d'un autre monde, celui de l'économie, de l'industrie, de l'Etat, etc... Non seulement il n'a pas de prise sur eux, mais à la limite il ne les connaît pas, en tout cas il n'y est pas initié. La société rurale, au sein de laquelle il est inséré, l'a protégé de toute confrontation directe avec celui-ci. Et les notables, qui dans cette société rurale sont chargés de traiter ce rapport à ces réalités, l'ont entretenu dans cette attitude fataliste, lui disant toujours jusqu'où il ne fallait pas aller trop loin, lorsque des conflits, ou des mobilisations pouvaient avoir lieu avec cette société globale.

Vis-à-vis du projet d'équipement et de l'argumentation des décideurs, ce fatalisme conduit à accepter ceux-ci comme inévitables. Là où les paysans modernistes tentent d'opposer un intérêt général alternatif, qui "tourne" et nie les arguments et justifications du Pouvoir, le paysan traditionnel intègre le rapport intérêt général - intérêt particulier, et résiste du point de vue de l'intérêt particulier, au côté de ses notables, sans espoir réel de faire reculer le Pouvoir : "s'ils veulent le faire, ils le feront de toute manière", comme le soupire un paysan de Vaumeilh.

#### 7.3.4. La confiance dans les notables

La paysannerie traditionnelle apparaît aujourd'hui d'autant plus dominée que toutes les forces vives "ont pris le tournant" de la modernisation, ou sont parties. Il reste donc une population peu, ou pas formée, totalement coupée du savoir, du discours, des méthodes dominantes. Les notables de la profession, ou du lieu, sont là, comme ils l'ont toujours été, pour traiter cette confrontation impossible avec le Pouvoir et les dominants. Les notables ont été choisis, la délégation s'est faite au sein du tissu social traditionnel pour que ce rapport soit traité dans ces termes. Confrontée à la menace d'expropriation, la paysannerie traditionnelle s'en remet à eux qui d'eux-mêmes se portent au devant du Pouvoir pour jouer leur rôle. Et lorsque ceux-ci ne jouent pas leur rôle, comme à Vaumeilh, les paysans n'ont pas d'autre recours que de rechercher d'autres notables, ou tout du moins des individus qu'ils connaissent et dont les compétences (initiés à l'urbain, à l'Etat) leur laissent entendre qu'ils pourront jouer ce rôle, sans doute moins bien que leurs représentants traditionnels, mais mieux qu'eux-mêmes et surtout mieux que les militants qu'ils rejettent.

#### 7.3.5. L'impossible alliance avec les militants

Les militants ce sont d'abord les paysans modernistes, mais comment faire alliance avec ceux qui sont perçus comme les agents de leur propre fin. Un paysan de Vaumeilh ne s'écrit-il pas, en parlant d'une famille de paysans modernistes : "Les Collombon, mais c'est eux qui ont tué la région!"

Au-delà de cette lecture de leur histoire, qui rend déjà impossible toute liaison réelle, ce sont plusieurs décennies de conflits, de clivages, autour des terres, des méthodes, des remembrements, de la gestion des communes, etc., qui constituent la coupure désormais infranchissable entre ces deux acteurs sociaux. La pratique militante qui s'exprime face au projet n'est autre que celle qui s'est exprimée de la même manière contre eux, à leurs dépens.

Quant à la pratique des militants des nouvelles couches moyennes, outre qu'elle se trouve associée avec celle des paysans modernistes, elle est condamnée par ce qu'elle vient de cet autre monde qui détruit le leur. Ceci s'exprime concrètement dans le conflit par le fait que chaque initiative, chaque mode d'expression, chaque mobilisation, dans sa forme, son contenu choque le paysan traditionnel et les valeurs avec lesquelles il ne fait qu'un. Pour lui, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'anarchistes et de gauchistes qui vont faire plus de mal que de bien en faisant irruption dans un enjeu qui concerne d'abord la société rurale. Dès lors, il n'est pas question de militer ou de s'associer avec les militants, il n'est même pas possible de leur déléguer leurs intérêts, et cela même si les notables ont failli. Et, comme à Vaumeilh, il apparaît préférable de trouver d'autres notables, ou des pseudo notables, plutôt que de lutter avec le mouvement militant qui s'est mis en place et quelles que soient les invités que celui-ci peut faire pour une alliance face au Pouvoir.

#### 7.4. La grande paysannerie

Pour la grande paysannerie, notre échantillon apparaît très restreint, aussi sommes nous conduits à quelques propositions largement tirées des ouvrages déjà cités, tels que ceux de Klatzman, Blanc, Viau, Mendras, Lambert et surtout de l'"Histoire de la France rurale" ...

##### 7.4.1. Qu'est-ce que la grande paysannerie ?

La grande paysannerie recouvre en fait des réalités très différentes. Ainsi, dans le cadre de cette recherche voit-on des exploitations s'échelonner de 250 ha. à 1 000 h. La grande paysannerie est regroupée dans des régions de grande culture au sein desquelles la taille et le nombre des exploitations ont peu évolué. La grande paysannerie pratique encore plus qu'hier la culture de quelques variétés de céréales sur de très grandes parcelles. Cette composante de la paysannerie apparaît comme détentrice d'un capital qui, généralement, ne se limite pas à la terre et à quelques moyens de production. Comme le souligne Joseph Klatzman, elle a toujours eu le souci d'investir une partie de son capital dans d'autres secteurs de l'économie, plus rémunérateurs, ou dont les conditions de rémunération pouvaient se combiner avec le capital agricole. C'est pourquoi Michel Blanc, par exemple, parle de capitalisme agraire et que Bernard Lambert parle

d'exploitations agricoles capitalistes. La grande paysannerie était la mieux placée pour recourir à une modernisation rapide et profonde de ses méthodes, de ses matériels et de ses équipements ... Pour elle la taille des exploitations ne nécessitait pas d'être accrue, et tout l'effort s'est porté sur une augmentation très brutale de la productivité d'une force de travail réduite au minimum. La possibilité de recourir à des prêts, à des taux bas du Crédit agricole mutuel a conduit à des emprunts massifs, permettant de dégager du capital pour des investissements non agricoles.

On peut dégager les caractéristiques suivantes concernant cette couche sociale :

#### Un haut niveau de consommation

Comparée aux autres composantes de la paysannerie et aux autres couches sociales, la grande paysannerie connaît un niveau élevé de consommation qui peut se repérer aussi bien dans le confort de l'habitat, que dans les loisirs, les vacances, la possession de résidences à la montagne, au bord de la mer, etc.

#### Des conditions de vie privilégiées

La rationalisation très poussée du travail et les rythmes mêmes des cultures céréalières permettent à cette couche sociale de dégager une partie très importante de son temps (six mois, dit un agriculteur de l'Yonne) pour les loisirs, mais aussi pour des activités sociales multiples.

#### Une scolarisation longue

Dans le cas de la grande paysannerie il faut plus parler de scolarisation longue, que simplement de qualification, ou de compétence. L'accès fréquent aux études supérieures, dans des domaines parfois non agricoles, révèle une fonction de la scolarisation et du savoir qui dépasse le cadre strict de l'activité professionnelle et qui prend plus son sens dans le rôle social de cette couche et, notamment, sa liaison aux classes dominantes, à leur idéologie, leur culture ..., ainsi que les fonctions qu'elle occupe au niveau de la paysannerie dans son ensemble, et du rapport de cette dernière avec l'Etat, etc...

#### Le refus d'un certain déclin

Tout en maintenant sa position dominante au sein de la "profession", la grande paysannerie n'en subit pas moins la relativisation de l'agriculture et de la paysannerie sur les plans économiques, sociaux politiques etc.. Et, si cette couche sociale continue à fournir des notables, ceux-ci se voient concurrencés par d'autres couches, notamment dans les zones péri-urbaines, pour la représentation des populations locales et par la montée de notables et de militants de la petite et moyenne paysan-

nerie moderniste pour ce qui est de la représentation professionnelle. Aussi, le refus de la mort de l'agriculture, ou de son déclin, fréquemment évoqué à propos de la "stérilisation de terre" par des équipements, doit être interprétée comme, d'une part le refus de leur propre déclin en tant que couche sociale, d'autre part la tentative de maintenir leur dominance et leur prétention à représenter, une fois de plus, les intérêts de toute la paysannerie.

#### 7.4.2. Le patrimoine et l'unité de production

Deux notions distinctes, mais combinées, définissent les exploitations de la grande paysannerie : l'unité de production et le patrimoine.

L'unité de production renvoie à une structure économique capitaliste, gérée de longue date selon les principes courants de ce mode de production par un chef d'exploitation, qu'il soit fermier, ou propriétaire exploitant. Ce dernier a généralement bénéficié d'une scolarisation longue, qui a pu aller jusqu'au supérieur, pouvant tout autant être spécialisée dans l'agriculture (école d'agriculture, "Agro"... ) ou dans des domaines tels que l'économie, la gestion etc.. Les grandes exploitations se sont, elles aussi, modernisées, avec beaucoup moins de difficultés, même si elles ont eu recours au crédit, on pourrait plutôt dire grâce au crédit, puisqu'elles ont en tant que capital bénéficié des conditions exceptionnelles consenties à la petite et moyenne paysannerie pour se moderniser. Leur modernisation s'est opérée dans des productions qui, depuis déjà longtemps, s'étaient révélées particulièrement aptes à être mécanisées et industrialisées, tout en bénéficiant de garanties de cours, obtenues grâce à de puissants lobby professionnels (les céréaliers, les sucriers...) Elle a consisté surtout dans une accentuation considérable de la productivité du travail, en diminuant à l'extrême le nombre de travailleurs de chaque exploitation. Pour arriver à de tels résultats, les chefs d'exploitations sont amenés à rester en permanence en liaison avec les secteurs d'innovation privés et publics, que se soit par les syndicats et organisations professionnelles, soit même directement, pour les plus puissants d'entre eux.

La notion de patrimoine, qui peut être familial, renvoie à une définition idéologique, culturelle, affective de ce qui constitue la base de l'unité de production. Contrairement aux exploitations de la paysannerie moderniste, qui ont beaucoup crû et qui se sont déterritorialisées au moins en partie, celles de la grande paysannerie sont restées plutôt stables, les bâtiments et surtout la maison et son environnement paysagé ayant bénéficié de soins particuliers, visant à lui garder son "charme" et son "prestige" d'autant. Aussi les terres, les bâtiments, ou tout du moins certains d'entre eux, font figure d'un patrimoine indissociable, souvent historique, où l'exploitant lit son histoire et celle de sa famille. Elles s'insèrent dans un ensemble plus large, naturel, physique et social, où là aussi le grand paysan peut lire son rôle actuel et surtout son rôle tra-

ditionnel vis-à-vis d'une société rurale qui, toutefois, s'est considérablement appauvrie. Cette conception du patrimoine et la pratique qu'elle conditionne présentent actuellement l'aspect d'une combinaison entre des valeurs très passéistes et des modèles "modernes" fournis par l'écologie, la défense de la nature, l'environnementalisme, etc...

Confrontées à la décision d'un équipement, ces deux notions se confrontent un temps, puis tendent à devenir contradictoires. Elles se confrontent dans un premier temps pour donner lieu à une opposition aux formes parfois "dures" au sein de mouvements, où peut s'opérer une liaison avec d'autres défenseurs de leur patrimoine (bourgeoisie moyenne), résidents secondaires, etc.. Elles deviennent contradictoires lorsque l'opposition apparaît sans issue. L'économique prend, alors, généralement le dessus, en même temps d'ailleurs que le politique (éviter des débordements, maintenir l'ordre social ...) au prix d'ailleurs d'un déchirement personnel. C'est alors le caractère fondamental de capital de ces exploitations qui prend le dessus, que ce soit en réorganisant une exploitation modifiée, ou que ce soit en réalisant celui-ci sous sa forme argent, pour recréer ailleurs une nouvelle exploitation. Pour ce capital, l'équipement représente certes une perte, une période défavorable, mais le milieu professionnel, les syndicats sont là, d'une part pour éviter les dépréciations et pour rappeler à chaque exploitant la priorité de l'économique et du politique, si celui-ci tendait à privilégier l'attachement au patrimoine.

#### 7.4.3. La défiance vis-à-vis de l'Etat et de l'urbain

L'Etat fait l'objet d'une défiance manifeste et traditionnelle de la part de la grande paysannerie, qui dans nombre de cas semble renvoyer à des oppositions du type : République-Monarchie, Ville-Campagne, Désordre-Ordre, Industrie-Agriculture, etc... Cette défiance n'est pas le fruit d'une méconnaissance, comme dans le cas de la petite et moyenne paysannerie traditionnelle, au contraire la grande paysannerie possède une pratique de l'Etat tout à fait éprouvée, aussi bien en tant que partenaire, qu'interlocuteur, etc., que ce soit au travers des réseaux notabiliaires, des syndicats, des organismes professionnels, des groupes de pression, etc... De la même manière, la grande paysannerie possède une certaine pratique de l'urbain. Elle possède, le plus souvent, une maison, ou un appartement, voire des propriétés immobilières, une partie de son capital placé dans une ou plusieurs villes... De plus les familles ne sont pas exclusivement rurales et sont, au contraire, souvent majoritairement urbaines.

Aussi la défiance de la grande paysannerie vis-à-vis de l'Etat et de l'urbain, renvoie à l'identité sociale, idéologique, politique... de cet acteur social, caractérisé par son individualisme (du type libre entreprise...), son conservatisme (et la tradition anti-étatique conservatrice très vivace du XIXe au XXe siècle ...), attachée aux valeurs d'ordre social, etc.. Ces dernières, certes aujourd'hui, se parent d'un vernis nouveau que fournit l'environnement, la défense de la nature et qui est tout à fait

compatible avec la tradition d'une sorte de naturalisme social très conservateur. Dans un tel cadre, la décision d'équipement est immédiatement perçue comme une nouvelle manifestation négative de l'Etat et de la Ville, aux dépens de la société rurale. Elle constitue de ce fait une menace d'irruption du désordre, là où règne, ou se maintient, un ordre rural, qui tend à se réduire comme une peau de chagrin même dans les régions de grande culture.

#### 7.4.4. Les notables et l'unité paysanne

La grande paysannerie fournit à la fois les notables professionnels nationalement, régionalement et parfois même localement, et à la fois ceux de la commune et du canton ... De l'Union centrale des syndicats agricoles de 1886, à la FNSEA, la grande paysannerie occupe la direction et encadre largement les syndicats agricoles, au nom d'une idéologie qui postule l'unité de la paysannerie à partir d'une unité des intérêts de celle-ci. De longue date, certaines fractions de la paysannerie ont contesté cette représentation et ont constitué des structures concurrentes. Toutefois, il ne s'agit pour l'instant que d'un affaiblissement interne à la paysannerie qui se combine, d'ailleurs, à l'affaiblissement d'ensemble de la paysannerie et donc de ses représentants au niveau politique, social ... dans la société industrielle. Les notables de la grande paysannerie conservent un poids important sur le milieu et arrivent encore largement à lui impulser ses propres préoccupations d'ordre social, d'hostilité au prolétariat et à toute idéologie socialisante ou marxiste, etc..

Lorsqu'intervient une menace d'expropriation, telle que celle d'un équipement, la grande paysannerie possède donc les structures, les pratiques bien adaptées à une résistance ou une opposition au décideur. Là où elle n'est pas seule en cause, elle sait se porter au devant de l'Etat pour représenter les intérêts de tous les paysans menacés, même si la paysannerie moderniste lui conteste le plus souvent cette prétention et, surtout, sa manière de conduire cette opposition. Dans ce cadre les notables paysans n'ont pas de difficulté à s'allier avec des notables urbains, ou de la bourgeoisie moyenne, avec lesquels ils ont le plus souvent des liens, pour constituer une opposition plus large du type de ce que nous avons qualifié de mouvements traditionnels.

#### 7.4.5. La crise

La première caractéristique qui affecte la grande paysannerie est sa dimension sociale et de risque de déstabilisation du système auquel elle est tant attachée. Au travers de celle-ci, elle se sent tout autant menacée par les forces sociales issues de l'industrie, qui au travers de la crise peuvent chercher un débouché qui remette en cause le système social, que par des forces sociales internes à la paysannerie, telles que la paysannerie moderniste qui, dans un autre cadre, peut les déborder afin d'af-

firmer d'autres priorités, d'autres intérêts ... elle aussi afin de trouver un débouché à cette crise. De ce point de vue, la grande paysannerie se trouve aux abois lorsqu'elle découvre, à propos des enjeux d'équipement, des mouvements qui constituent une convergence entre ces deux types de forces sociales qui peuvent alors remettre en cause, et le font souvent nommément, leur pouvoir, leur prétention à la dominance et leur rôle de notable.

Comme la bourgeoisie moyenne, la grande paysannerie découvre dans la crise une interrogation sur l'avenir du système de production, de l'agriculture, voire du système social lui-même. Ceci conduit à un investissement du discours de crise, ou sur la crise, mais aussi des discours sur les modes de dépassement de celle-ci. Vis-à-vis des équipements, de l'aménagement du territoire cela conduit à réclamer une sorte de pose ou de réexamen général de tous les programmes avant d'y voir plus clair dans les perspectives nouvelles en matière de type de dépassement et de type de mutation du système de production.

Enfin, la grande paysannerie partage cette défiance vis-à-vis de l'Etat que nous avons analysée plus haut pour les classes dominantes, à propos de sa capacité à jouer son rôle dans le dépassement de la crise. Pour cette couche traditionnellement défiante, le retour de la libre entreprise, du libéralisme ne peut que la conduire à refuser plus fermement les projets que celui-ci prétend imposer pour résoudre des problèmes dans lesquels il s'est révélé incapable. La crise de légitimité et de crédibilité de l'Etat aménageur conduit ainsi à mobiliser les experts, les structures d'étude et d'analyse de la FNSEA, des Chambres d'agriculture, des organismes professionnels, voire à commander des études d'experts reconnus, pour démontrer l'absence de fiabilité des analyses et conceptions des décideurs. Il ne s'agit pas là, avant tout, de produire une alternative crédible, mais seulement de montrer l'inutilité, la mauvaise conception, les erreurs contenues dans le projet et ainsi de le bloquer.

## 7.5. La bourgeoisie moyenne

### 7.5.1. Ce que l'on entend par bourgeoisie moyenne

La composante sociale qualifiée de bourgeoisie moyenne est constituée par trois sous-ensembles : a) une bourgeoisie moyenne parisienne, à laquelle on voit même s'adjoindre quelques éléments de la grande bourgeoisie, qui réside dans ces cadres privilégiés et fortement connotés symboliquement que sont la vallée de la Bièvre, Jouy en Josas, ou encore la région de Saint Lambert des Bois, Port Royal ... , elle est d'ailleurs à rapprocher de celle qui possède des propriétés "historiques" dans des sites tels que celui de Cluny, ou le Val Lamartinien (concernés par le TGV) ; b) une couche de technocrates, de hauts fonctionnaires, ou de cadres supérieurs de haut niveau (24), qui eux aussi résident dans cette banlieue parisienne

privilégiée, dans des conditions qui s'apparentent aux premiers le plus souvent ; c) une bourgeoisie moyenne locale, résidant dans des villes petites ou moyennes, voire à leur périphérie.

Les éléments qui conduisent à les situer dans la bourgeoisie moyenne sont :

- 1) Leur place dans les rapports sociaux et, notamment, leur place vis-à-vis du pouvoir, économique, culturel, administratif ..., un certain nombre sont chefs de moyennes entreprises, occupent des places de pouvoir dans l'administration, ou de grandes entreprises, éventuellement font partie de professions libérales telles que notaires, avocats, architectes..
- 2) Leur possession d'un patrimoine foncier, immobilier, voire financier, qui vient dans la plupart des cas s'ajouter et se combiner à leur place de pouvoir dans les rapports de production ...
- 3) Leur identité idéologique, culturelle qui implique des valeurs propres, un mode de vie, des pratiques sociales spécifiques, qui jouent un rôle important dans leur conception du cadre de vie, de l'environnement, leur attachement aux sites fortement symboliques, etc...
- 4) Leur rôle traditionnel dans le pouvoir local, qui les conduit tout "naturellement" à jouer un rôle de notable, ou à se poser comme notable potentiel, lorsque le système notabiliaire en place semble défaillir.

#### 7.5.2. Patrimoine et qualité de la vie

La bourgeoisie dans son ensemble s'est toujours révélée, sans doute comme toutes les classes dominantes, soucieuse de son patrimoine et de sa qualité de la vie. Ceci s'est traduit aussi bien pour les résidences principales que pour les résidences secondaires, par des implantations dans les zones privilégiées, tant du point de vue des caractéristiques physiques, que des caractéristiques symboliques. Et lorsque la jouissance d'environnements de qualité s'est trouvée en contradiction avec des logiques productives ou des logiques d'aménagement de la part de l'Etat, elle a toujours su exprimer sa volonté de préserver son cadre de vie de qualité, en constituant des mouvements de résistance, appuyés sur les notables, qui soient capables de faire reculer ou annuler les projets qui menaçaient, et cela le plus souvent simplement au nom des intérêts mis en jeu, ou ce qui était plus assuré de succès, au nom de la défense d'un patrimoine culturel, historique .. collectif.

De ce point de vue, actuellement la situation s'est largement différenciée entre la grande bourgeoisie et la bourgeoisie moyenne. Cette dernière apparemment plus vulnérable, dans une période où l'urbanisation et les grands équipements structurants menacent son patrimoine, ou son cadre de vie s'est de plus en plus systématiquement organisée sur un plan territorial dans la défense de ses intérêts au nom de la défense des sites, de la nature, etc... Aussi, lorsque le projet d'équipement est connu, immédiatement ses structures fournissent leurs moyens, leurs notables comme base

de constitution de mouvements d'opposants, au sein desquels des alliances sont possibles avec des paysans expropriés, voire même avec des militants des nouvelles couches moyennes.

### 7.5.3. L'esthétique de la nature et du site

Il serait erroné de limiter le rapport à la nature au paysage, au site, de la bourgeoisie moyenne, à la défense de son patrimoine. Il intervient dans ce phénomène des modèles idéologiques, culturels, historiques qui conduisent à repérer une sorte de double tendance dans l'appropriation de la nature par le système capitaliste. D'une part en tant que classe dominante, la bourgeoisie a joué un rôle essentiel dans la transformation de l'espace donc de la nature, des villes, des villages, etc., détruisant souvent au nom des intérêts collectifs nombre de sites, de régions, etc.. D'autre part cette même classe constituait le mouvement de protection et d'une certaine manière le contre feu qui permettait de sauvegarder la nature et plus précisément certaines régions ou certains sites en fonction de leur qualité écologique, ou esthétique. La bourgeoisie moyenne, souvent alliée à la petite bourgeoisie intellectuelle (instituteurs, pharmaciens, etc..) a ainsi constitué, à partir du XIXe siècle, les grandes sociétés de défense de la nature, qui mèneront nombre de luttes, en se gardant toujours bien d'avoir à mettre en cause le système de production, ou le système social qui rendait leur action nécessaire.

Au fur et à mesure que se transformait le système de production, puis qu'apparurent les nouvelles couches moyennes, les sociétés de protection de la nature vont être amenées à se modifier et à mener des luttes plus dures, plus systématiques, certaines d'entre elles furent conduites alors à critiquer certains aspects du développement industriel. Et ce sont ces mêmes sociétés qui vont se trouver insérées, souvent bien malgré elles, dans ce qui devient le mouvement écologique. Elles se révéleront soucieuses de garder leur spécificité et notamment de ne pas reprendre le questionnement, ou l'interpellation sociale, du mouvement écologique, elles n'en seront pas moins inévitablement influencées et obligées de prendre partie dans des enjeux qu'elles auraient préféré éviter.

Lorsque des projets tels que l'aéroport de Vaumeilh, ou de Toussus, ou bien la ligne nouvelle du TGV, viennent affecter des sites prestigieux (Vallée de la Bièvre, Cluny, Port Royal, le Val Lamartinien...) les sociétés de protection de la nature, mais aussi des notables, ou même des notables potentiels, de la bourgeoisie moyenne se révèlent prêts à se mobiliser dans une opposition à ceux-ci. Lorsque l'opposition est traditionnelle, elles se fondent sous la forme de quelques notables au sein du mouvement d'opposant, lorsque l'opposition est globalisante, elles se situent en dehors du mouvement et préfèrent mener une action spécifique comme l'UDVN 04 (affiliée à l'URVN) à Vaumeilh.

#### 7.5.4. Reproduction sociale

Au travers de la défense de l'environnement, la bourgeoisie moyenne se confronte à deux types de contradictions. Le premier apparaît relever des clivages qui, désormais, existent au sein même des classes dominantes, de leurs divergences d'intérêts, l'Etat au travers de ces décisions exprimant ceux-ci aux dépens de la bourgeoisie moyenne. Le second se situe au niveau de la contradiction entre activité de production et d'aménagement de l'espace par l'Etat et les classes dominantes et leur défense du cadre de vie, de paysages, de sites, de la nature, etc.. Si au travers de cette confrontation s'exprime une opposition entre une forme d'Etat et une fraction de la classe dominante qui n'est plus hégémonique depuis longtemps, ceci ne saurait conduire à développer une opposition qui puisse remettre en question les rapports sociaux et leur reproduction. Le conflit devra ainsi se résoudre au travers de pratiques, de procédures, d'instances qui ne nécessiteront que rarement l'intervention d'autres acteurs sociaux et qui éviteront toujours que l'enjeu ne s'élargisse au-delà de son objet spécifique, localisé, et conjoncturel.

C'est ainsi que les sociétés de protection de la nature se sont toujours refusées, malgré les pressions qu'elles ont pu subir, notamment de la part de la petite bourgeoisie, puis des nouvelles couches moyennes... de situer les enjeux dans un cadre qui pourrait conduire à une mise en cause du système capitaliste et qui conduirait à une mobilisation d'éléments du mouvement ouvrier, contre l'Etat et les classes dominantes. Et il a fallu l'apparition du mouvement écologique pour que, ponctuellement, des campagnes, des enjeux spécifiques puissent conduire à une démarche commune de ces sociétés de défense de la nature, des organisations écologiques et de structures syndicales ou politiques.

Cette obsession de la reproduction sociale et de l'éventualité d'un débordement conduit la bourgeoisie moyenne, lorsqu'un projet d'équipement se fait jour, à s'engager dans l'opposition avec une grande prudence, et à y investir ses conceptions, ses pratiques, ses structures, ses moyens de traitements, ses notables très tôt de manière à s'assurer la maîtrise et l'hégémonie sur l'éventuel mouvement qui peut se constituer. Cela implique également la recherche d'alliance avec ses alliés traditionnels de la grande paysannerie, de la petite paysannerie traditionnelle, de la petite bourgeoisie ... de telle manière qu'en cas de mobilisation militante pouvant se révéler concurrente et poussant à une globalisation, celle-ci puisse être isolée, minorisée, court-circuitée au niveau du traitement institutionnel de l'enjeu. Lorsque la mobilisation militante est précoce et puissante, les exigences de la reproduction sociale conduisent la bourgeoisie moyenne, non pas à délaisser cet enjeu, mais au contraire à s'y investir puissamment comme à Toussus le Noble, éventuellement en créant des structures, ou des composantes, ouvertement contradictoires et conflictuelles vis-à-vis des militants, leur disputant leur prétention à s'exprimer au nom de la population et surtout leur capacité à trouver un débouché dans l'enjeu.

#### 7.5.5. Les notables et le pouvoir local

De ce point de vue le système notabiliaire fournit à la bourgeoisie moyenne les moyens de se situer dans ces enjeux et de relativiser la pratique des militants, voire de l'utiliser comme appui en la détournant dans le sens du traitement que les notables peuvent réaliser. Le système notabiliaire constitue en effet, pour les classes dominantes, le pouvoir local et territorial qui permet de compléter et en même temps d'adapter à chaque situation et à chaque contexte, le pouvoir central exercé au travers de l'appareil d'Etat. Ecartée du pouvoir central, la bourgeoisie moyenne a très tôt privilégié l'investissement de ce pouvoir local et du système notabiliaire. Dans l'opposition à un équipement, la bourgeoisie moyenne va d'abord s'appuyer sur ces notables et sur les rapports qu'ils ont su créer et entretenir avec les classes dominées pour monopoliser, ou tout du moins gagner une solide hégémonie dans l'opposition. Ce sont ces mêmes notables qui vont se trouver en position de pouvoir faire jouer et donner une place privilégiée à des structures telles que les sociétés de protection de la nature, en relativisant au contraire la place de structures militantes, telles que les écologistes (dans l'Yonne par exemple). Lorsque la confrontation aux militants est inévitable et difficile à maîtriser, la bourgeoisie moyenne conserve l'avantage, au travers du système notabiliaire, de monopoliser le moment venu la phase essentielle de la négociation et de l'intervention au niveau le plus élevé au sein de l'Etat, comme cette démarche auprès du Président de la République lui-même, dans l'opposition à Toussus le Noble.

#### 7.5.5. La crise

La crise du modèle Croissance-Progrès et l'interrogation sur l'orientation du système, comme cela a été développé plus haut, fournissent la possibilité pour les notables, ou les membres de la bourgeoisie moyenne qui veulent s'opposer à un équipement, de jouer sur des conflits internes, des interrogations ... au sein même des classes dominantes et de l'Etat. Ceci permet également de négocier des aménagements, des ajournements, voire des renoncements de projets d'équipements, comme cela a été le cas pour les aéroports, la voie express rive gauche, etc.. De plus, cette crise du modèle qui n'affecte pas que les classes dominantes, ouvre la possibilité de situer la démarche d'opposition dans un type d'enjeu qui ne met pas en cause la reproduction des rapports sociaux, puisque le conflit traverserait l'ensemble des classes sociales.

La crise de légitimité de l'Etat et l'apparition de conceptions, au sein des classes dominantes, visant au renforcement des pouvoirs locaux, procure aux notables, mais aussi à certaines structures associatives de la bourgeoisie moyenne, la conviction d'une capacité nouvelle donnée à leur pratique, leurs interventions, etc... Se voyant assurés d'un mode de négociation avec les décideurs, les notables et ces associations acquiè-

rent ainsi, face aux mouvements militants et globalisants, un atout considérable aux yeux de la population riveraine qui est celui de l'efficacité.

Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples et aussi favorables à la bourgeoisie moyenne. D'abord parce que le système notabiliaire, à travers lequel elle intervient, en tant que forme sociale et historique spécifique, apparaît de moins en moins capable de jouer son rôle, concurrencé qu'il est par un autre type de notables plus adaptés au fonctionnement de l'Etat moderne, et plus capables d'établir un lien avec une société civile totalement transformée. Ensuite parce que l'orientation en direction des associations, si elle se concrétisait, vue la sur-représentation des nouvelles couches moyennes en leur sein, plutôt par une relativisation du rôle de la bourgeoisie moyenne aussi bien à travers ses notables, que de ses associations, moins nombreuses et où elle se voit de plus en plus concurrencée par ces mêmes couches moyennes. Il semble bien que ce soit à ce phénomène auquel on assiste lorsqu'il y a mise en cause des notables et du système notabiliaire, directement et ouvertement, par les mouvements militants et globalisants. Enfin, parce qu'au travers de la crise sociale, comme on l'a vu plus haut, de nouveaux acteurs sociaux (couches moyennes et paysannerie moderniste) accentuent leur investissement dans le social et dans une régénérescence de celui-ci, et qu'au travers de ce processus ils mettent en cause la forme du pouvoir local existant, et notamment celui des notables de la bourgeoisie moyenne.

## CONCLUSION

---

L'analyse des six conflits met en évidence l'existence de deux types de mouvements distincts. Le premier que l'on a qualifié ici de traditionnel repose sur le système notabiliaire et son mode d'intervention traditionnel ou bien adapté. Il s'impose dans des zones où la population riveraine appartient à la paysannerie traditionnelle, à la grande paysannerie, ou à la bourgeoisie moyenne ... La recherche sur ce type de mouvement demande une mise en perspective sur le plan historique, tant dans une période relativement récente, avec les oppositions aux programmes hydro-électriques des années 50, que dans une période plus ancienne, mais significative constituée par la mise en place de l'appareil industriel au XIXe siècle (résistance au chemin de fer, au déboisement ...) (1).

Le second, qualifié de globalisant repose sur un mode spécifique de mobilisation qui est celui du "militant". Il apparaît être le fruit d'une part de caractéristiques structurelles de la phase actuelle du mode de production, telles que l'affirmation de pratiques et de modèles propres à des couches "montantes", nouvelles couches moyennes et paysannerie moderniste ; ou telles qu'un certain type d'Etat et de rapport Etat-Société civile ..., D'autre part il est déterminé par les caractéristiques d'une conjoncture originale dont le qualificatif le plus fréquemment utilisé est celui de "crise". Enfin il se révèle lié à la préfiguration d'un dépassement des conditions structurelles qui ont eu cours jusqu'à présent et de la conjoncture dite de crise au travers d'éléments tels que la recherche d'un nouveau fonctionnement social, la définition d'un type de rapport Etat-société civile, l'expérimentation d'autres formes de régulation, de réforme ..., sociale. Sur ce plan la recherche exige un élargissement du champ d'analyse aux autres types de mouvements qui se présentent comme relevant de conditions semblables ou identiques tels que les mouvements d'opposition à des centrales nucléaires, des camps militaires, etc...

Ces deux types de mouvements viennent donc déjà infirmer la thèse de l'émergence d'un mouvement social spécifique. Les caractéristiques de chacune de ces composantes révèlent également qu'elles ne sauraient participer actuellement à la structuration d'un mouvement social plus large

autour de contradictions nouvelles telles que Technocratie - usagers, résidents, territoriaux ... En revanche un problème se pose vis-à-vis de travaux tels que ceux de A. Touraine et de son équipe, autour de la question de l'articulation ou du rapport de ces mouvements d'opposants avec ce que nous qualifions pour l'instant de mouvements politico-idéologiques (écologiques, nationalistes, réforme urbaine ...) et que ces chercheurs tentent de situer vis-à-vis de l'apparition actuelle de "nouveaux mouvements sociaux".

Beaucoup plus modestement une phase ultérieure de la recherche tentera d'approfondir l'étude de ce rapport : 1) au travers de l'analyse d'enjeux où cette articulation est tentée par les acteurs eux-mêmes ..., 2) à partir d'une réflexion systématique sur les points de contacts et de divergence entre ces types de mouvements, dont on refuse de postuler a priori une quelconque identité.

L'état actuel de cette recherche démontre que dans cette conjoncture spécifique de crise, on n'assiste pas au travers de la multiplication des oppositions à infrastructures de transport, à la constitution d'un enjeu transport en tant que tel, mais plutôt à un enjeu plus global du type Etat-société civile, centralité-territoire, etc., dans lequel certains équipements deviennent des enjeux immédiatement investis par les termes et la dynamique de cet enjeu global. De ce point de vue les infrastructures de transport constituent un aspect de cet enjeu aussi bien quant aux infrastructures nouvelles, que quant aux infrastructures anciennes et à leur mode d'utilisation (comme le révèle l'apparition des comités de défense du réseau ferré, en Bretagne, Limousin, etc.). Et c'est d'ailleurs pourquoi au sein de notre équipe nous entendons mener de front des recherches sur ces deux types de mouvements et d'enjeux. Mais, des secteurs comme ceux de l'énergie ont constitué et constitueront sans doute des enjeux encore plus facilement investissables par l'enjeu global. Enfin localement des domaines spécifiques tels que des équipements militaires, industriels, touristiques... ont pu eux aussi constituer un mode d'expression de cet enjeu global. Il faut d'ailleurs à ce propos insister sur le fait que ce processus s'il consiste dans l'expression d'un enjeu global, il n'en est pas moins en même temps, et c'est une de ses spécificités, un mode d'expression et cristallisation d'enjeux spécifiques locaux, qui pour certains étaient latents, et qui trouvent dans cet enjeu global un cadre idéal de développement et d'affirmation.

Aussi la démarche de recherche doit conduire à localiser et à préciser quels sont les secteurs stratégiques tant du point de vue de l'orientation sociétale, que de celui de la défense, conquête, définition ..., de territorialités. Ceci implique de saisir au travers des mobilisations d'opposants des éléments permettant d'esquisser certaines formes du dépassement de la crise et de préfigurer quelques données structurelles nouvelles, notamment quant à l'articulation global-local. Un tel objet dépasse le cadre de cette recherche, en revanche la réflexion est engagée déjà au niveau de

nombre d'équipes et de travaux et conduit à développer dorénavant une collaboration systématique afin de permettre d'approcher des objectifs aussi ambitieux.

La conjoncture de crise constitue en tant que tel un objet de recherche particulièrement important et délicat à étudier. La question principale est d'abord de faire éclater cette notion écran, de "crise", afin de préciser son statut dans cette conjoncture, c'est-à-dire en quoi elle permet d'énoncer et de rendre compte pour les classes dominantes, et sans doute aussi pour les classes dominées (notamment montantes), d'éléments de la réalité, de pratiques, de projets ... nouveaux, originaux, ou informulables autrement. C'est-à-dire aussi, en quoi elle conduit à localiser de manière souvent encore imprécise des lieux, des secteurs du système social, qui ne peuvent plus être reproduits en tant que tels et qui nécessitent mutations, transformations structurelles .. etc.. C'est-à-dire enfin, en quoi elle peut être, description d'une série de carences, de dysfonctionnements, ou de spécificités de cette conjoncture.

Deux domaines sont particulièrement mis en lumière, celui de la crise du consensus social autour de toute une conception du système social que nous avons caractérisé à partir du modèle Croissance-Progrès, et celui de la crise de légitimité de l'Etat.

La crise du consensus autour du modèle Croissance-Progrès pose plusieurs grandes questions : 1) dans quelle mesure cette crise est destinée à s'approfondir et notamment à toucher plus profondément les couches les plus dominées et notamment la classe ouvrière ? 2) Au travers du développement de la crise du consensus se reconstitue-t-il ou peut-il se reconstituer des consensus partiels autour de modèles alternatifs, en existera-t-il qui fussent propres aux classes dominées, quels en seraient les contenus, certaines caractéristiques des mouvements globalisants en font-elles partie ? 3) En posant elles-mêmes et dans les premières les termes autour desquels s'exprime cette crise du consensus, puis en assurant en grande partie l'alimentation des débats autour de ce phénomène, les classes dominantes ne sont-elles pas de fait en train de reconstituer ce consensus, même si c'est pour l'instant autour de contenus essentiellement négatifs ; et autour de la recherche d'une "alternative" n'assiste-t-on pas à l'émergence de l'idéologie autour duquel se constituera le consensus social propre à une nouvelle phase du système de production ?

La crise de légitimité de l'Etat pose des questions qui sont proches des précédentes et notamment ne débouche-t-elle pas sur une remise en cause d'un modèle et d'une conception d'Etat propre à une phase spécifique du capitalisme ? Au travers de multiples conflits et aménagements des procédures de décision, de concertation, des cadres juridiques, etc.. n'est-il

pas question pour les couches dominantes de remodeler profondément l'instrument de la domination en déplaçant les rapports de force, les contradictions qui se cristallisaient désormais systématiquement autour de ce que tous qualifiaient d'Etat ? Autour de la résurgence de la société civile du social, du local, il peut se jouer la question du changement social et peut être même des rapports sociaux, mais ne peut-il pas se jouer aussi une mutation importante concernant ce que l'on peut appeler le système de régulation social ? Le pouvoir de plus en plus concentré dans la technocratie d'Etat ou des grands appareils de production ne monopoliseraient-ils pas les grands choix stratégiques, alors qu'une miriade de pouvoirs locaux se verraient impartis la question de la régulation de multiples enjeux décentralisés ?

Dans un cas comme dans l'autre, le fait de poser les questions de pointer des projets, et des sens plus ou moins précis ne signifie pas que les questions sont tranchées. Au contraire la thèse ici défendue est que ce sont les questions autour desquelles se constituent des enjeux dont les conflits sur les équipements ne sont qu'une illustration. Dans cette phase de la recherche et la phase ultérieure, on se limite à la prise en compte d'une conjoncture particulière définie par des conditions historiques, sociales .., originales, dans laquelle la question du changement ou de la réorientation apparaît posée comme phénomène central. A ce niveau s'il est possible d'approfondir certains aspects de cette "crise", il nous semble qu'il est nécessaire d'envisager pour l'avenir une démarche complémentaire se centrant sur les décideurs, l'Etat, les responsables politiques, économiques ... impliqués dans des enjeux du type de ceux qui sont abordés ici.. Il s'agirait pour nous tout du moins d'un projet à plus long terme.

La présente recherche, tout en fournissant des éléments d'approche de la réalité, au travers de l'analyse de mouvements d'opposants, doit être considérée comme une introduction et une ouverture sur un champ qui sera investi systématiquement dans un avenir immédiat. Cet investissement ne saurait être le fait d'une seule équipe et d'une seule recherche c'est pourquoi de multiples collaborations ébauchées jusqu'à présent seront systématisées afin de fournir une information et une connaissance plus exhaustive d'un phénomène qui loin de s'éteindre présente au contraire tous les aspects d'un renforcement et d'une transformation, entièrement imbriqués dans les transformations que connaît le système social actuellement.

N O T E S

INTRODUCTION -

- (1) Recherches de A. Touraine, F. Dubert, Z. Hegedus, M. Wiervorka, concernant les nouveaux mouvements sociaux, à partir de l'analyse des mouvements étudiants, anti-nucléaire, nationalistes, etc...

CHAPITRE I -

- (1) Cf. E. Cherki et D. Mehl. Les nouveaux embarras de Paris. F. Maspéro, 1979.
- (2) Système de guidage.
- (3) Sur les conséquences de la ZAD.
- (4) "Desserte aéronautique de la Lorraine" effectué par la SOFREAVIA pour le compte de l'OREAM, p.4.36.
- (5) Comme le montre son utilisation récente par l'hebdomadaire "La Gueule Ouverte" n°257, "Le retour du cheval de fer".

CHAPITRE II -

- (1) J. Caroux : la démocratie par l'association ? Esprit 6/78, n°18, p.3 et 4. Voir également dans le même numéro les articles de Grémion, Antunes, etc...
- (2) Joseph Klatzmann dans "L'agriculture française". Le Seuil 1978, présente comme caractéristique des paysans modernistes cette vulnérabilité, alors que les paysans traditionnels sont moins affectés par les fluctuations de cours, les réorientations, de même que la grande paysannerie, moins tenue et dépendante, par exemple, du crédit.. ou de la rentabilisation immédiate de ses investissements...

- (3) Tel qu'il est abordé dans le même numéro d'Esprit ...
- (4) Militant de Toussus le Noble.
- (5) "Nous sommes là!", n°3.
- (6) in "Ce vache, aéroport régional", Louvigny Saint Jure.
- (7) in "Dégage ou aménagement", J. de Legge et R. Leguen, Le cercle d'or, 1976, p.21.
- (8) M. Castells : "Les luttes urbaines". F. Maspéro 1973, in chapitre IV : "Mystification idéologique et contradictions sociales, le mouvement d'action écologique aux USA", p.73.
- (9) Surtout de la part des militants appartenant aux Amis de la terre, et dont on trouve une bonne illustration dans des textes de l'un de leurs porte-paroles, en l'occurrence Brice Lalonde : "Quand vous voudrez", Pauvert 1978, et "Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?" Le Seuil 1978.
- (10) Dans le même ordre, l'exemple de la Cour-Roland, espace boisé "sauvé" d'une opération immobilière, cité par plusieurs militants, est illustratif. L'ouverture d'un centre d'initiation à l'environnement, d'un espace de plein air... pour les enfants des écoles de la banlieue très urbanisée, Clamart, Meudon, Issy -les-Moulineaux... est devenu le symbole de la défense de l'environnement "pour les plus défavorisés". Elle n'en est pas moins aussi une préservation évidente de l'habitat très privilégié des résidents de la vallée de la Bièvre, qui y trouvent de surcroît un centre d'activités artisanales et artistiques.
- (11) L'introduction de l'enquête agricole de Notre Dame des Landes précise ainsi à propos du recul de l'activité agricole devant les nuisances : "L'aérodrome de Notre Dame aurait une emprise au sol de 1 000 à 3 000 ha auxquels il faut ajouter une zone de bruit de l'ordre de 3 000 à 4 000 ha qui constituent une emprise foncière indirecte", p.3.
- (11<sup>bis</sup>, Ecologie, numéro spécial "Le bruit", p.1.
- (12) Phénomène qu'évoquent M. Mairé et J. Viard, dans "La campagne inventée", Ed. Actes Sud, 1977.

- (13) "La prise de position du syndicat des pilotes de ligne, ça a été important" (Vaumeilh). "On a eu des conseils par des aviateurs" (Louvigny). "On a fait appel à un professeur de Strasbourg : M... (Louvigny). "On a fait appel à Maître Huglo, parce que sur les affaires d'écologie c'était vraiment un gars efficace et qui savait y faire" (Vaumeilh). "Il y avait une équipe de techniciens et de hauts fonctionnaires qui se sont penchés sur le projet et qui l'ont chiffré" (militant Seine-et-Marne).
- (14) P. Gremion : Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français. Le Seuil, 1976. Les associations et le pouvoir local. Esprit n°6178, n°18.
- (15) M. Marié et J. Viard : La campagne inventée. Ou ce qu'il advient des rapports entre paysans , leurs communautés et l'environnement urbain dans quatre villages d'un pays de Moyenne Provence. Actes Sud, 1977.
- (16) P. Grémion : Les associations et le pouvoir local. Idem, p.22.
- (17) P. Grémion : Les associations et le pouvoir local. Idem, p.22
- (18) P. Grémion : Le pouvoir périphérique. Idem p.223 et 224.
- (19) M. Marié et J. Viard, Idem, p.57.
- (20) P. Grémion : Les associations et le pouvoir local. Idem., p.21.
- (21) Alors que Grémion, dans le même article met en évidence le vieux clivage qui sépare nettement le notable du militant.
- (22) M. Marie et J. Viard. Idem.
- (23) A. Nicolon : Analyse d'une opposition à un site nucléaire, le cas du Blayais. ADISH-IREP, mai 1977.
- (24) Extrait d'un calendrier de la lutte établi par un notable-opposant de Toussus le Noble :  
 ".II Prise de conscience par les parlementaires.  
 .III Prise de conscience par les élus de toutes tendances politiques  
 .IV Position défavorable du SCAAN..."
- (25) Partant d'une conception très différente du "pouvoir", les militants des mouvements globalisants formulent fréquemment des critiques aux notables tendant à les présenter comme des traîtres (exemple des militants du groupe de gauche de Toussus le Noble).

- (26) Il faut rappeler que l'on trouve ici surtout des notables de la bourgeoisie moyenne dont les orientations s'avèrent proches de celles du Président de la République ... une toute autre analyse, et probablement des conceptions différentes seraient à l'oeuvre dans le cas de notables correspondant à d'autres composantes sociales et d'autres orientations politiques.

### CHAPITRE III -

- (1) Elle comprend en fait deux études et deux documents :  
 1974 : L'occupation agricole du sol dans la zone concernée par l'implantation de l'aéroport Ouest-Atlantique.  
 1975 : Etude des exploitations agricoles de la zone d'aménagement différé (ZAD).
- (2) J. de Legge et R. Le Guen : Dégage !... on aménage. Le cercle d'or, 1977.
- (3) Et dont la FDSEA 44 a été exclue en 1978 de la FNSEA, pour le cours trop gauche qu'elle menait depuis quelques années.
- (4) J. de Legge et R. Le Guen : Idem, p. 106.
- (5) J. de Legge et R. Le Guen, Idem, p. 105, 106.
- (6) J. de Legge et R. Le Guen. Idem, p. 38.
- (7) J. de Legge et R. Le Guen. Idem, p. 87.
- (8) J. de Legge et R. Le Guen. Idem, p. 71.
- (9) J. de Legge et R. Le Guen. Idem, p. 89 et 90.
- (10) M. Marié et J. Viard : La campagne inventée, p. 57. "C'est alors un individu suffisamment initié à la ville - ou qui en vient - pour connaître, comprendre et affronter à armes égales les problèmes qui surgissent.
- (11) Peat, Marwick, Mitchell et co-consultants.
- (12) M. Frédéric Rodot de Dijon.

### CHAPITRE IV -

- (1) A. Touraine, F. Dubert, Z. Hegedus, M. Wievorka : Lutte étudiante. Seuil, 1978, p. 14.

- (2) Pierre Grémion : Les associations et le pouvoir local "Esprit", 6/78, n° 18, p. 19.

#### CHAPITRE V -

- (1) A. Gorz, M. Bosquet : Ecologie et politique, Seuil, 1978.
- (2) Christiane Barrier-Lynn : "Le rôle d'un acteur : une fraction de la technocratie internationale représentée par le club de Rome" : "La représentation du progrès la plus commune en France est vraisemblablement celle d'un progrès continu englobant de manière syncrétique les progrès scientifiques, techniques, économiques, sociaux", in "Le progrès en questions". Anthropos, 1978, p. 165.
- (3) R. Lattès : Pour une autre croissance, p. 65 : "On ne peut poser les problèmes de la croissance sans poser celui du progrès scientifique et technique ... la croissance au sens où on l'entend a due essentiellement au progrès scientifique ... un lien presque indissoluble les unit maintenant, comme des enfants siamois..." Seuil, 1972.
- (4) Ce qu'illustre bien une phrase de E. Faure, pourtant de 1972, dans sa préface à "Pour une autre croissance", Seuil 1972 : "Il y a trop de misère, donc d'injustice aussi bien dans le monde que dans nos sociétés les plus développées pour qu'il puisse y avoir progrès humain sans croissance économique", p. 7.
- (5) I. Illich : La convivialité, Seuil, 1973.
- (6) Cf. J. Attali, M. Guillaume : L'anti-économique, PUF 1974 et Gorz, Bosquet, idem ...
- (7) A. Nicolon : "Analyse d'une opposition à un site nucléaire - le cas du Blayais". ADISH-IREP, 1977, p. 100.
- (8) Philippe Lucas : "Progrès des consolations "in le progrès en question : "Si l'idée de progrès résume et symbolise, à bien des égards l'alliance scellée hier entre la bourgeoisie (conquérante) et la petite bourgeoisie dans la lutte contre la féodalité-alliance qui trouve son expression dans le laïcisme, l'anti-cléricalisme..."
- (9) C. Barrier-Lynn, idem : "Elle (l'idée du progrès) semble surtout avoir joué à la manière d'un mythe pour faire accepter par les masses une suite serrée de décisions politiques et administratives, de changements dans les modes de vie, qui auraient pu passer pour parfaitement inacceptables", p. 165.

- (10) C. Claude : "Voyage et aventures en Ecologie". Editions sociales, 1978, p. 131 et 132.
- (11) Delavau : "Mémoire sur un projet de chemin de fer de Marseille à Lyon. Sur ce nouveau mode de transport. Carillau-Goeury, Paris, 1835, p. 32.
- (12) Marqui de Louvois, "capitaine d'industrie", en 1841, cité par Adrien Dansette dans : "Naissance de la France moderne. Le second empire. Hachette, 1976, p. 54.
- (13) A. Dansette, idem, p. 50.
- (14) Arago, cité par A. Dansette, p. 50 : "... dans le tunnel de St Cloud, de 800 m de long, les personnes sujettes à la transpiration seront incommodées ..., elles gagneront des fluxions de poitrine et des catarrhées". "... se refuse d'admettre que des tringles parallèles donneraient une face nouvelle aux landes de Gascogne ..."
- (15) Thiers, cité par A. Dansette, p. 49 : "... le chemin de fer... exclut les ouvriers, les paysans, les marchandises...". "... Si les ouvriers venaient jamais à se servir des chemins de fer, les paysans n'en feraient en tout cas aucun usage ...".
- (16) Selon A. Dansette, dans le même ouvrage, p. 49, Montalembert condamne le chemin de fer comme "moyen de richesse, qu'il relègue avec les autres intérêts matériels".
- (17) Le phénomène est suffisamment fort pour que l'Etat et les entreprises nationales EDF et SNCF l'invoquent encore dans leur opposition avec les mouvements anti-nucléaires, écologiques ... Cf. l'utilisation des débats parlementaires et des positions des opposants.
- (18) B. Lambert : "Les paysans dans la lutte des classes", Seuil, 1970, p. 107.
- (19) A. Nicolon : "Analyse d'une opposition à un site nucléaire - le cas de Blayais" ADISH et IREP, 1977.  
 "Les oppositions à certains grands équipements hydro-électriques, au cours des années 1950, ne pouvaient être que des luttes locales et sans importance historique réelle parce qu'elles allaient à contre courant d'une conception générale unanimement admise du "progrès" qui s'enracinait encore dans une dynamique de structure ...". "Les oppositions d'alors sont apparues pour ce qu'elles étaient le plus souvent : des manifestations de défense de catégories sociales et d'intérêts, certes légitime, mais particuliers contre l'intérêt général" et le "progrès confondus alors avec le mouvement d'industrialisation lui-même, des combats d'arrière garde sans effets réels sur le "cours de l'histoire", p.100 à 101.

- (20) C. Barrier-Lynn : Le rôle d'un acteur : une fraction de la technocratie internationale représentée par le Club de Rome, in Le progrès en questions. AISLF. Vol. 2, Anthropos, 1978, p. 165.
- (21) P. Lattès : idem, p. 29-30.
- (22) P. Lattès, idem, p. 80.
- (23) A. Nicolon, M.J. Carrieu : "Les partis et syndicats face au programme électronucléaire et à la contestation. ADISH-IREP, mai 1977.
- (24) J. Attali, M. Guillaume : L'anti-économique, PUF, 1974.
- (25) M. Bosquet et A. Gorz : Ecologie et politique. Seuil, 1978.
- (26) A. Touraine, F. Dubert, Z. Hegedus, M. Wieviorka.
- (27) M. Louis et L. Caul Futy : Ca bouge dans les quartiers. Syros, 1978, p. 93.
- 
- ( 1) R. Dulong : "Les régions, l'Etat et la société locale". PUF, 1978. "La crise du rapport Etat/société locale vue au travers de la politique régionale", in "La crise de l'Etat". PUF, 1976.
- ( 2) A. Touraine : La voix et le regard. Seuil, 1978.
- ( 3) J.P. Delilez : Les rapports de la crise de l'Etat et de l'internationalisation : un révélateur. In La crise de l'Etat (sous la direction de N. Poulantzas). PUF, 1976.
- ( 4) Le Monde : "Le programme autoroutier risque d'être retardé de 4 ans "par M.C. Robert, le 28.3.79.
- ( 5) par exemple Rochette et Yahi.
- ( 6) V. Giscard d'Estaing : Démocratie française.
- ( 7) A. Touraine : La voix et le regard. Seuil, 1978, p. 16.

#### CHAPITRE VII -

- ( 1) D. Mehl : Les voies de la contestation urbaine, Annales de la Recherche urbaine.

- ( 2) E. Cherki, D. Mehl : Crise des transports, politique d'Etat et mouvements d'usagers, CEMS, 1977.
- ( 3) E. Cherki : Sur les mouvements de défense de l'environnement. Colloque transport et société, 1978.
- ( 4) A. Antunes : La défense du cadre de vie. Esprit, n° 18, juin 78.
- ( 5) Christian Baudelot, Roger Establet : L'école capitaliste en France. Maspero, 1972.
- ( 6) Selon l'expression de Edgard Morin.
- ( 7) Cf. les travaux de J. Ion et B. Miège sur l'action culturelle : Les équipements socio-culturels et la ville, DGRST, 1972 ; L'appareil d'action culturelle, Ed. Universitaires, 1974. Cf. les travaux de J.M. Charon : L'animation urbaine ou comment désamorcer les mouvements sociaux urbains, Espace et Société, n° 12, 1974 ; Etat et animation urbaine, Critiques de l'économie politique, n° 4, 1978.
- ( 8) M. Castells, E. Cherki, F. Godard, D. Mehl : Sociologie des mouvements sociaux urbains, Mouton, 1978.  
Nguyen Duc Nhuan : Revendications urbaines, CSU, 1975.
- ( 9) Nous faisons allusion, ici, à la spécificité du mouvement paysan de ces régions que nous rencontrons dans le cas de l'aéroport de Notre-Dame des Landes. Cette spécificité consiste dans une tradition de mobilisation et de luttes de masses qui ne s'est pas trouvée démentie au cours de ces dix dernières années, et qui apparaît tout à fait en résonance avec les mobilisations du type de celles des mouvements d'opposants.
- (10) Cf. M. Marié et J. Viard : La campagne inventée. Actes Sud.
- (11) A propos de cette contradiction, le phénomène de la revue "Place", puis "Espaces et lutte" est significatif dans sa volonté de regrouper et de donner un canal d'expression aux "professionnels" de l'urbain.
- (12) D. Mehl : Les voies de la contestation urbaine. Annales de la recherche urbaine.
- (13) Un soviet à Saclay, Maspéro, 1969.
- (14) D. Mehl : idem.
- (15) M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier : Histoire de la France rurale. Tome 4 : "La fin de la France paysanne, de 1914 à nos jours". Le Seuil, 1976, p. 149.

- (16) J. Klatzmann : L'agriculture française. Le Seuil, 1978, p. 149.
- (17) M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier. Idem, p. 154.
- (18) J. Klatzmann. Idem, p. 183.
- (19) M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier. Idem, p. 149.
- (20) M. Blanc : "Les paysanneries françaises". Le citoyen, 1977, p. 49.
- (21) M. Blanc. Idem, p. 50.
- (22) B. Lambert : Les paysans dans la lutte de classe. Le Seuil, 1972.
- (23) Henri Mendras ne parle-t-il pas de "Vieille campagne tyrannique du paysan", in Sociologie de la campagne française, p. 39, PUF, 1971.
- (24) Michel Blanc : "Les paysanneries françaises", Ed. J.P. Delarge, collection Citoyen, au travers plus particulièrement des chapitres II : La nouvelle paysannerie moyenne et III : Les deux paysanneries pauvres.
- (25) Dont les travaux de M. Marié sur la défense du Verdon et du littoral méditerranéen mettent en évidence le rôle spécifique dans une certaine démarche de l'environnement, bien représentée par l'URVN.

CONCLUSION -

- (1) Une équipe du CIRED dirigée par A. Nicolon se propose ainsi d'ébaucher une démarche de ce type à propos d'une recherche sur des mouvements d'opposition au nucléaire, et à des équipements industriels.

BIBLIOGRAPHIEBibliographie générale

- J. ATTALI et M. GUILLAUME  
L'anti-économique. PUF 1974.
- BAUDELLOT et ESTABLET  
L'école capitaliste en France.  
F. Maspéro 1972.-
- BAUDELLOT, ESTABLET et MALEMORT  
La petite bourgeoisie en France.  
F. Maspéro 1974.
- R. DULONG  
Les régions, l'Etat et la société locale. PUF 1978.
- R. DULONG  
La crise du rapport Etat/société locale vue au travers de la politique régionale.  
In La crise de l'Etat, dirigé par N. Poulantzas. PUF 1976.
- C. BARRIER-LYNN  
Le rôle d'un acteur : Une fraction de la technocratie internationale représentée par le Club de Rome.  
In Le progrès en question, T.2, Anthropos 1978.
- N. BIRNBAUM  
La crise de la société industrielle.  
Anthropos 1969.
- P. GREMION  
Le pouvoir périphérique.  
Le Seuil, 1976.
- J.P. DELILEZ  
Les rapports de l'Etat et de l'internationalisation un révélateur.  
In la crise de l'Etat PUF 1976.

- R. LATTES  
Pour une autre croissance.  
Seuil 1972.
- A. TOURAINE  
La production de la société. Le Seuil 1973.
- A. TOURAINE  
La société invisible. Le Seuil 1977.
- A. TOURAINE  
La voix et le regard. Le Seuil 1978.
- A. TOURAINE, F. DUBERT; Z. HEGEDUS, M. WIEVIORKA  
Lutte étudiante. Le Seuil 1978.
- N. POULANTZAS  
Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui.  
Le Seuil 1974.
- N. POULANTZAS  
La crise de l'Etat. PUF 1976.

### Urbain

- M. CASTELLS  
La question urbaine.  
F. Maspero 1972.
- M. CASTELLS  
Crise de l'Etat, consommation collective et contradictions  
urbaines.  
In La crise de l'Etat, PUF 1976.
- M. CASTELLS et F. GODARD  
Monopolville, L'entreprise, l'Etat, l'urbain.  
Mouton 1974.
- H. LEFEBVRE  
Du rural à l'urbain.  
Anthropos 1970.
- H. LEFEBVRE  
La révolution urbaine.  
Gallimard 1970.
- CERFI  
Les équipements du pouvoir. Recherches n°13, déc.1973.

E. PRETECEILLE, M. PINCON, P. RENDU  
 Equipements collectifs, structures urbaines et consommation  
 sociale. CSU 1975.

Rural

S. BERGER  
 Les paysans contre la politique.  
 Le Seuil 1975.

M. BLANC  
 Les paysanneries françaises.  
 Citoyens 1977.

M. BODIQUEL  
 Les paysans face au progrès.  
 Presse de la Fondation des sciences politiques 1975.

H. FARCY  
 L'espace rural. PUF 1975.

M. GERVAIS, M. JOLLIVET, Y. TAVERNIER  
 Histoire de la France Rurale. La France paysanne de 1914  
 à nos jours.  
 Le Seuil 1976.

P. GRATTON  
 Les paysans français contre l'agrarisme.  
 F. Maspero 1972.

P. GRATTON  
 Les paysans. L'humanité en marche 1972.

J. KLATZMANN  
 L'agriculture française. Le Seuil 1978.

B. LAMBERT  
 Les paysans dans la lutte de classes.  
 Le Seuil 1970.

M. MARIE et J. VIARD  
 La campagne inventée.  
 Acte sud 1978.

H. MENDRAS  
 Sociologie de la campagne française.  
 PUF 1970.

- A. MOLLARD  
Paysans exploités. Presses Universitaires de Grenoble 78.
- J. RENARD  
Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région  
nantaise. Le cercle d'or 1975.
- P. VIAU  
L'essentiel sur l'agriculture française.  
Editions ouvrières 1978.

### Ecologie

- M. BOSQUET, A. GORZ  
Ecologie et politique.  
Le Seuil 1978.
- E. CALLENBACH  
Ecotopie. Stock 1978.
- L. CONTI  
Qu'est-ce que l'écologie ? Maspero 1978.
- Critique Communiste  
Ecologie, environnement, Pollution, Luttés urbaines.  
n°7 mai-juin 1976.
- R. DUMONT  
Seule une écologie socialiste.  
R. Laffont 1977.
- R. DUMONT  
L'utopie ou la mort ! Le Seuil 1973.
- R. DUMONT  
Chacun de nos gaspillages appauvrit le monde entier.  
In Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?  
Le Seuil 1978.
- I. ILLICH  
La convivialité. Le Seuil 1973.
- I. ILLICH  
Libérer l'avenir. Le Seuil 1971.
- I. ILLICH  
Le chômage créatif. Le Seuil 1977.

- I. ILLICH  
Némésis médicale. Le Seuil 1975.
- B. LALONDE  
Quand vous voudrez. Pauvert 1978.
- B. LALONDE  
Nous nous bagarrons pour des urgences. in Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?
- P. LEBRETON  
L'ex-croissance. Denoël 1978.
- Mouvement écologique :  
Vers une société écologique aujourd'hui. Le Sycomore 1978.
- S. MOSCOVICI  
L'écologie considère les sociétés du point de vue de la nature.  
in Pourquoi les écologistes ... 1978
- L. SAMUEL  
Guide pratique de l'écologiste. Belfond 1978.
- E. SHUMACHER  
Small is beautiful. Le Seuil 1978.
- C.M. VADROT  
Déclaration des droits de la nature.  
Stock 1973.
- C.M. VADROT  
L'écologie, histoire d'une subversion.  
Syros 1978.
- Le Sauvage  
du n°49 au n°65.
- La Gueule Ouverte  
du n°183 au n°255
- Ecologie  
n°11, Spécial bruit, n°303 à 310.

Régions et nationalités

D. FABVRE, J. LACROIX  
Communautés du Sud. T.1 et 2. 10/18 1975.

C. GLAYMAN  
Liberté pour les régions.  
Fayard 1971.

R. LAFONT  
Autonomie de la région à l'autogestion.  
Gallimard 1976.

J.P. Le DANTEC  
Bretagne, Renaissance d'un peuple.  
Gallimard 1974.

R. PETRELLA  
La renaissance des cultures régionales.  
Entente 1978.

Réforme urbaine - luttes urbaines

Autrement  
Contre-pouvoirs dans la ville. 6/76

L. CAUL FUTY et M. LOUIS  
Ca bouge dans les quartiers.  
Syros 1978.

M. CASTELLS  
Luttes urbaines. F. Maspero.

M. CASTELLS, E. CHERKI, F. GODARD, D. MEHL  
Sociologie des mouvements sociaux urbains.  
Mouton 1978.

E. CHERKI  
Populisme et idéologie révolutionnaire dans le mouvement  
de squatters.  
2/76 Sociologie du travail.

C. TOPALOV  
Se loger en liberté.  
Editions sociales 1978.

C. MASSU

Le droit au logement.  
Editions sociales 1972.

NGUYEN DUC NHUAN

Revendications urbaines. CSU 1975.

Mouvement associatif

A. ANTUNES

La défense du cadre de vie.  
Esprit 6/78.

J. CAROUX

La démocratie par l'association.  
Esprit 6/78.

J. et F. CAROUX

Les associations du cadre de vie : l'émergence de leur projet  
socio-politique.  
CESP 1979.

P. GREMION

Les associations et le pouvoir local.  
Esprit 6/78.

Mouvements d'opposants à des équipements et mouvements transports

D. ANGERS

Chronique d'une lutte.  
J.C. Simoën 1977.

C. BEAUD

Combat pour Vezelay.  
Entente 1976.

M. CHAUDRON et Y. Le PAPE

Le mouvement écologique dans la lutte anti-nucléaire.  
ADISH-IREP n°1, 1977.

E. CHERKI et D. MEHL

Crise des transports, politique d'Etat et mouvements d'usagers.  
CEMS 1977.

Ê. CHERKI et D. MEHL

Les nouveaux embarras de Paris.  
F. Maspero 1979.

- E. CHERKI  
 Sur les mouvements de défense de l'environnement.  
 Annales de la recherche urbaine n°4, 1979.
- J.P. COLSON  
 Le nucléaire sans les Français.  
 F. Maspero 1977.
- G. DELBREL  
 Naussac, la vie engloutie. Les presses du Languedoc 77.
- G. DUMENIL  
 Energie nucléaire et opinion publique.  
 ADISH-IREP n°2.
- J. HUSSENOIS  
 Les technocrates, les élus, et les autres. Entente 78.
- Y. HARDY et E. GABY  
 L. comme Larzac. A. Moreau 1974.
- R. LEGUEN et J. de LEGGE  
 Dégage!... on aménage.  
 Le cercle d'or 1976.
- T. JUND  
 Le nucléaire contre l'Alsace.  
 Syros 1977.
- D. MEHL  
 Les voies de la contestation urbaine.  
 Annales de la recherche urbaine, à paraître en 1979.
- A. NICOLON  
 Analyse d'une opposition à un site nucléaire,  
 le Blayais, ADISH-IREP n°5, 1977.
- A. NICOLON et M.J. CARRIEU  
 Les partis et syndicats face au programme électro-nucléaire  
 et à la contestation.  
 ADISH-IREP n°6, 1977.
- M.A. PAGE, B. VOISIN, F. GILBERT  
 Attitudes des riverains de voies rapides.  
 IRT 1976.
- G. RIBEIL et N. MAY  
 Rapports sociaux dans les transports urbains et mouvements  
 revendicatifs transports. PAM 1976.

G. RIBEIL et N. MAY

Caractérisations et portée des processus revendicatifs transports : diversité des enjeux et variété des formes.  
Annales de la recherche urbaine n°4, 1979.

G. RIBEIL et N. MAY

Les processus revendicatifs en matière de transports urbains.  
La vie urbaine 2/3/4 1976.

Documents concernant les conflits analysés

Vaumeilh-Sisteron :

ARAST-GAER : Dossier Vaumeilh, un aéroport en Haute Provence 1976.

ARAST : Vaumeilh information. 6 numéros

CATADAS : plaquette de présentation

GAER : Bulletin du GAER. 1975 et 1976.

GAER : Charte provisoire. Novembre 1974.

GAER : Montage diapo. 1976

Vida Nova : Quel avenir pour les Alpes du Sud, mars 1978.

Vida Nova Provence : Bulletin n°1 et 2.

Alpes de Lumière : Actualités n°15, 16, 17.

Alpes de Lumière : Position du mouvement Alpes de Lumières en face du projet d'aéroport de Sisteron-Thèze-Vaumeilh.

Conseil Général : Rapports 1974-1975 concernant l'aéroport.

CCI : Note sur la création de l'aérodrome de Sisteron-Thèze 1974.

C.A. : De l'aérodrome Sisteron thèze Vaumeilh, note de synthèse.

E. LEGARDEZ et étudiants

Etude sur l'aménagement des Alpes du Sud. Le pouvoir des aménageurs.  
Université Aix Marseille III, Sciences Eco. 76-77.

Journaux : La budaga, l'Escoba, Semaine de Provence, Gardarem lo Larzac....

Tracts et affiches : ARAST, GAER, PSU ...

Toussus le Noble :

- ADRAT : Nous sommes là. n°1 à 13.
- ADRAT : tracts et affiches.
- AVB : Les nouvelles de la vallée de la Bièvre 1974 à 1978.
- AVB : Comptes rendus d'assemblées générales.
- AVB : Charte verte de la vallée de la Bièvre, 1978.

Notre Dame des Landes :

- ADECA : Etude des exploitations agricoles de la ZAD. 1975.
- ADECA : L'occupation du sol dans la zone concernée par l'implantation de l'aéroport Ouest Atlantique, 1974.
- COLARENA : Bulletin, juin 1975.
- Comité d'action : Montage diapo. 1975.
- Comité d'action : Dossier, 1975.
- J. De LEGGE et R. LEGUEN  
Dégage!... on aménage.  
Le cercle d'or, 1976.

Journaux : Vent d'ouest, Ouest France, le Télégraphe ...

Louvigny Saint Jure :

- ADCAR : Ce vache Aéroport régional. 1978.
- ADCAR : tracts, lettres, affiches ...
- Mairies de Goin, Liehon, Painy les Goin, ...: lettres au Préfet
- "Expert" anonyme : Le choix d'un site aéroportuaire n'est qu'une question subsidiaire par rapport à la nécessité d'une étude globale de la fonction transport.
- OREAM : Desserte aéronautique de la Lorraine.
- Journaux : Jeunes agriculteurs, La voix de la Lorraine, Est Républicain.

Rouen-Boos :

CIDCIARB : Tracts et affiches.

CIDCIARB : "Un caprice d'utilité publique", nov.1977.

Amicale des maires du Canton de Boos : Notions et lettres au Préfet

Journaux : Paris Normandie.

Yonne :

CLASAD : Halte à la ligne nouvelle du TGV. Le véritable dossier du TGV. 1976.

CLASAD : Non au TGV.

CLASAD : Paris Lyon en 2 heures : une mauvaise voie. 1976.

Association seine et marnaise de protection de la nature :

- La création d'une ligne nouvelle ferroviaire Paris Sud EST à très grande vitesse
- Le TGV encore.
- Le train à grande vitesse.

Comité départemental de protection de la nature de Saône-et-Loire :

- Notre Saône n°5 mars 1977, n°6 juillet 1977, n°8 nov.1977.

Amis de la Terre : TGV, Train à grande vitesse Paris-Lyon.

PEAT, MARWICK, MITCHELL et co Consultants

Réexamen des aspects économiques du dossier TGV.

F. RODOT

Le livre bleu de la nouvelle ligne rapide Paris-Lyon.

Journaux : Le sauvage, la gueule ouverte ....